

DIXIÈME ANNÉE

2nd Semestre

1926.

LE SCOUTISME

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

VOLUME XVI



LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

1735, RUE SAINT-DENIS

MONTRÉAL

L'ACTION FRANÇAISE

publiée par la **Ligue d'Action française**, est un organe de pensée et d'action au service de la langue, de la culture et des traditions catholiques et françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; M. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général; MM. les abbés Lionel Groulx et Lucien Pineault, professeurs à l'Université de Montréal; MM. Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal; Arthur Laurendeau, professeur, Emile Bruchési, avocat, Montréal; Hermas Bastien, professeur; Yves Tessier-Lavigne, professeur à l'Université de Montréal.

Tous droits réservés—Ottawa 1926

ARBOUR ET DUPONT, imprimeurs,
249 est, rue Lagachetière,
MONTREAL

1926

LE SCOUTISME

Ceux-là mêmes qui s'en méfient et supplient qu'on s'en méfie, ne contestent point la vogue du scoutisme. La popularité qu'il s'est acquise, jusque dans les milieux catholiques, manifeste quelque chose d'un mouvement irrésistible. Au vrai, s'il est encore à naître parmi nous, du moins tel que nous le rêvons, il ne laisse pas de faire déjà des conquêtes. Beaucoup de petits Canadiens français, nous assure-t-on, sont déjà enrégimentés dans des équipes anglaises; l'on nous cite même telle grande ville où existe tout un bataillon affilié au scoutisme officiel.

Ce sont des faits comme ceux-là qui ont amené l'Action française à prendre parti. Qu'on explique comme l'on voudra la vogue du scoutisme, elle existe et il ne suffira pas de s'en moquer pour la supprimer. Si le scoutisme officiel est article d'importation suspect — et nous disons qu'il l'est — il est aussi de ces ennemis que l'on ne vainc pas par des méthodes purement négatives. Rien ne sert de s'escrimer avec une rapière devant un brown-ing. Souvenons-nous: il y a telle société catholique, d'origine et d'inspiration étrangères, dont l'expansion, chez nous, a humilié et humilie encore notre sens national, notre goût légitime d'autonomie, jusque dans les cadres et les méthodes où se doit mouler l'action d'un peuple. Croit-on que cette société étrangère eût obtenu pareil succès, en un pays latin, si, il y a vingt ans, au lieu de la combattre par le ridicule ou de vaines paroles, on lui eût

opposé quelque chose de solide et de concret: nous voulons dire une société d'esprit français et latin, n'empruntant à l'autre que ses parties assimilables, les éléments de sa vogue légitime?

Craignons le retour de la même aventure avec le scoutisme si notre tactique ne varie point. Les motifs de crainte ne nous manquent pas. La preuve n'est plus à faire de nos tendances désolantes à laisser pénétrer dans nos enceintes tous les chevaux de Troie de passage et à tenter d'assimiler surtout l'inassimilable. Qui ne sait que le Canada français est en train de devenir la terre d'élection de tous les clubs neutres, d'origine nègre ou américaine, aux noms les plus grotesques et les plus sots? Ils y poussent comme champignons un lendemain de pluie. Et le malheur veut que le mauvais exemple parte quelquefois de fort haut et de milieux où l'on est généralement plus averti.

C'est avec l'espoir d'une réaction contre cette dangereuse folie que nous accueillerions le scoutisme, pourvu qu'il fût bien nôtre. Ne serait-ce de notre part qu'une illusion? Il nous semble qu'ayant pris, dès la première adolescence, le goût d'associations calquées sur son esprit et son caractère, qu'en ayant éprouvé la haute vertu éducative, le jeune Canadien français serait mieux protégé que ses aînés contre les importations équivoques et malsaines. L'on va moins facilement à la bouffonnerie et à la sottise quand on a été discipliné par le bon sens.

Il reste, cela va sans dire, que le scoutisme canadien-français n'aura rien à faire avec le scoutisme officiel, d'origine et d'esprit anglo-protestants; qu'il n'empruntera même qu'à bon escient au scoutisme catholique de France. La terrible crise d'anglomanie qui sévit là-bas,

rend nos cousins par trop inattentifs à leurs importations d'outre-Manche. Oeuvre d'éducation au premier chef, il reste encore que notre scoutisme devra s'appuyer sur la discipline catholique, nous souvenant, selon le beau mot du Père Rodrigue Villeneuve, que « ce qui forme avant tout une jeunesse, c'est l'état de grâce. » Scoutisme canadien-français, il sera une véritable école de patriotisme, s'appliquant à extirper de l'âme de nos enfants les travers bien connus de la race, pour y implanter, au plus profond, toutes les générosités et toutes les fiertés françaises. Parce qu'oeuvre d'éducation, le scoutisme ne peut et ne doit pas surgir, chez nous, d'un simple coup de talon sur le sol, comme les légions de jadis. Il naîtra lentement, à mesure que se découvriront les entraîneurs, les aînés à la foi claire, à la volonté enthousiaste et disciplinée, capables de susciter les premiers disciples et les premières équipes.

Oui, exigeons toutes ces conditions.

Mais ne nous laissons pas voler notre jeunesse. Le Père Adélarde Dugré l'écrivait ici même : « Ne repoussons pas, uniquement parce qu'elle nous arrive de l'étranger, une méthode d'éducation de grande utilité, dont nos enfants ont un besoin spécial et dont ils sauraient tirer profit. » Mais sachons montrer notre vigueur créatrice, notre volonté d'autonomie, en n'empruntant qu'à nous-mêmes, aux inspirations de notre foi et de notre race, nos disciplines de vie.

L'ACTION FRANÇAISE.

LES DÉFENSEURS

M. Edouard Montpetit nous a démontré l'importance du capital humain.

« La production, a-t-il écrit, est le résultat d'une collaboration. La nature prête sa fécondité et ses forces; elle subit la conquête humaine. L'homme, volonté intelligente, décuple sa puissance par le travail et le capital. Mais dans l'oeuvre de production, l'un des facteurs est essentiel parce qu'il est initial: c'est le travail de l'homme. Rien sans lui. S'il s'arrête, c'est la sauvagerie qui renaît. L'homme est donc à l'origine, il est donc au soutien de l'oeuvre économique. »

Or, c'est à la campagne que se trouve la source du capital humain. M. Esdras Minville nous l'a prouvé au mois de mai dernier.

« C'est à la campagne, a écrit M. Minville, que se trouvent véritablement, ainsi que dit Romier, « les sources profondes de la nation ». L'élément rural de la population représente en quelque sorte la stabilité, la continuité, tandis que l'élément urbain donne plutôt l'idée d'une masse toujours en mouvement et en voie de transformation. La nécessité d'une classe rurale prospère et satisfaite ne fait de doute pour personne: le progrès de nos villes en dépend; l'avenir de notre peuple y est intimement lié. »

Notre première ligne de défense — on la plaçait hier dans les Flandres — est donc à la campagne.

Or, — c'est le deuxième « or », mais c'est le dernier. —

Or, qui défendra, à la campagne, le capital humain ?
Les cultivateurs.

* * *

Les cultivateurs ont fait la nation.

Ils étaient 65,000 en 1760. Ils sont aujourd'hui, 1,000,000. Ils ont défriché 20,000,000 d'acres de terre, organisé 150,000 fermes, bâti 1,500 paroisses. Et cependant qu'ils faisaient cela, ils fournissaient à l'industrie, au commerce, etc., 1,000,000 de leurs enfants, car « pour produire, il faut des hommes. »

« La tâche, a écrit Mgr L.-A. Paquet, fut longue et rude. Que d'obstacles à vaincre ! Et combien défectueux étaient alors les instruments par lesquels le colon, abandonné à ses propres ressources, et contraint souvent de tout fabriquer lui-même, s'efforçait de dompter les résistances de la terre, de la soumettre à son empire, de la plier à ses volontés, à ses espérances et à ses besoins ! En parcourant les anciennes paroisses, on pourrait voir encore, dans les recoins des granges ou sous les combles des vieux hangars, des débris de charrues primitives, des rouelles, des faucilles, des fléaux, obscurs survivants d'une époque héroïque et trop promptement oubliée. Ces témoins d'un autre âge et ces reliques des premiers défrichements racontent, mieux que des mots, le labeur obstiné de plus de deux siècles. »

Les cultivateurs ont défendu, dans le passé, le capital humain et ils veulent continuer à le défendre dans l'avenir.

Voilà pourquoi ils se sont groupés en une grande Union : « *L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec.* »

L'agriculture québécoise, vers 1922, subissait une crise. Les campagnes se dépeuplaient. *Le réservoir de la race* se vidait.

Le 10 mai 1923, S. G. Mgr Gauthier, alors archevêque auxiliaire de Montréal, dans une circulaire adressée au clergé de son diocèse, jetait le cri d'alarme.

Mgr Gauthier écrivait :

« L'on entend dire de tous côtés que l'émigration des nôtres aux Etats-Unis prend des proportions alarmantes. J'attendais pour vous en écrire, d'avoir des chiffres officiels; je viens de les recevoir et il est trop évident que nous sommes menacés d'un danger sérieux. »

« Pendant les douze premiers mois, la province de Québec a fourni à l'émigration un contingent considérable. Dans les onze diocèses où l'on a pu suivre avec exactitude le mouvement des émigrants, 2,563 familles ont quitté leur paroisse. De ce nombre, 638 sont allées s'établir dans des centres canadiens; 1,928 familles, soit 14,060 individus sont passées aux Etats-Unis. Le diocèse de Montréal n'est pas le plus éprouvé; il a tout de même perdu 1,019 personnes. La statistique que je tiens de la source la plus autorisée, porte la date du 9 avril. Depuis lors, le mouvement s'est encore accentué. Et quand l'on songe à la surveillance étroite que le gouvernement américain exerce sur tous ceux qu'il laisse entrer sur son territoire, il est évident que nous perdons nos hommes solides et robustes, nos artisans expérimentés. Quelles forces vont manquer à notre province, qui lui seraient si nécessaires!... »

Le 11 juin de la même année, S. E. le cardinal Bégin écrivait à ses prêtres :

« Nous croyons, nos très chers frères, être à l'une de ces époques inquiétantes où notre sollicitude pastorale alarmée nous impose le devoir d'élever la voix pour signaler le danger qui menace de nouveau notre expansion normale. Un mouvement intense d'émigration arrache à nos campagnes, et jusque dans nos centres ouvriers des milliers de nos compatriotes qui désertent le sol, et font bénéficier nos voisins d'un travail plus que jamais nécessaire au rétablissement de l'équilibre économique de notre pays. »

« Notre pays, encore jeune et en pleine croissance, doit souffrir plus que tout autre de ces saignées qui épuisent sa vitalité et arrêtent son développement. Il a le droit de réclamer de tous ses enfants la part de travail et d'énergie qu'ils peuvent lui fournir; déserteur son poste au moment où, pour le sauver, il faut redoubler ses sacrifices et ses dévouements constitue, dans des circonstances d'une exceptionnelle gravité, une sorte de trahison dont un peuple ne peut se rendre coupable sans forfaire aux devoirs dont tout citoyen est lié envers sa patrie. . . »

Les sociologues, les journalistes, etc., déploreraient le même mal. On était pessimiste!

Les cultivateurs résolurent alors de se porter à la défense du *capital humain*. Instruits, soutenus par le *Bulletin des Agriculteurs*, ils fondaient, en octobre 1924, l'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec, à laquelle ils assignaient la tâche suivante:

1o Grouper tous les membres de la classe agricole indépendamment de toutes considérations autres que celle de leur profession;

2o Donner aux cultivateurs un organisme bien à eux,

qui les personnifiera comme classe et qui leur permettra d'étudier leurs problèmes et d'exprimer leur volonté ;

3o Mettre les cultivateurs, au point de vue organisation, sur un pied d'égalité avec les autres corps sociaux pour leur permettre de travailler plus efficacement au bien-être de l'agriculteur et de la communauté entière ;

4o Développer les initiatives individuelles et leur permettre de s'exercer librement pour le bien commun ;

5o Coordonner les activités des organisations agricoles spéciales existantes et de celles qui seront créées dans l'avenir ;

6o Travailler à organiser les producteurs agricoles selon leurs spécialités ;

7o Faire bénéficier les différents groupes de producteurs agricoles de l'influence de toute la classe agricole ;

8o Coopérer à la vulgarisation des enseignements de la science agronomique ;

9o Renseigner les cultivateurs, au moyen d'enquêtes que fera ou suscitera l'Union, sur les questions de productions et d'écoulement des produits agricoles ;

10o Travailler à diriger méthodiquement la production agricole de manière à répondre aux exigences des marchés locaux et étrangers ;

11o Provoquer l'établissement de nouvelles industries agricoles ;

12o Encourager la création de sociétés coopératives, de caisses de crédit, de sociétés d'assurances mutuelles, ou de toute autre organisation susceptible d'aider l'agriculture ;

13o Surveiller et inspirer la législation agricole ;

14o Faire représenter l'agriculture auprès des pou-

voirs publics ou de toute autre organisation ou institution, toutes les fois et de la manière que l'intérêt général l'exigera ;

150 Travailler à rehausser l'agriculture dans l'estime publique ;

160 Travailler à maintenir vivantes au sein de la population rurale les traditions canadiennes-françaises catholiques qui sont le fondement de notre existence économique et religieuse comme race, en adhérant toujours à toutes les directions et à tous les enseignements de l'Eglise Catholique qui ont trait aux matières qui font l'objet des activités de l'Union. »

Quand ils auront atteint leur but, c'est-à-dire quand ils pourront se procurer le capital-argent dont ils ont besoin pour appliquer à la production cet autre capital, indispensable : le *capital-science* ; quand ils auront organisé leurs fermes suivant les principes de l'économie rurale ; quand ils auront organisé d'une façon économique le commerce de leurs produits ; quand ils mèneront leurs affaires eux-mêmes ; quand il leur sera permis de faire des suggestions ou d'écrire dans les journaux sans passer pour des « semeurs de pessimisme » ; quand ils auront reçu d'eux-mêmes, des autres classes de la société et de l'Etat, l'aide sociale et économique nécessaire, au mouvement de leur industrie, l'agriculture aura plus d'attraits pour la jeunesse et sera plus rémunératrice. La désertion des campagnes alors cessera, le *réservoir de la race* se remplira jusqu'aux bords, déversera. Le trop-plein ira nourrir la multitude des villes, « matière humaine en cours de consommation ».

Les cultivateurs suisses, danois, belges, etc., ont sauvé l'agriculture, assurant par là l'avenir de leur pays, par le moyen de l'association.

M. Charles Gagné écrivait, ici-même, au mois de juin :
« A la fin du 19^e siècle, l'agriculture suisse était menacée d'un oubli presque complet de la part des chefs de la Confédération. La patrie de Guillaume Tell s'industrialisait et voyait grossir très vite le nombre de ses prolétaires. Ces derniers réclamaient l'abaissement du coût de la vie et la hausse des tarifs douaniers, ceci dans le but de protéger uniquement l'industrie et les métiers. De telles réclamations inspiraient peu de confiance aux agriculteurs des 22 cantons. En même temps les paysans suisses se voyaient assaillis par la concurrence étrangère et contraints de changer leurs méthodes de production. Ils résolurent alors de se grouper, d'étudier leur problèmes et de faire valoir leurs réclamations auprès des pouvoirs publics. En 1897 furent jetées à Berne, les bases de l'Union Suisse des Paysans. Le but de cette Union devait être de « soutenir et de sauvegarder les intérêts de l'agriculture. »

L'Union eut bientôt comme principal organe, le Secrétariat des paysans suisses. Ce bureau devait, d'après les fondateurs, être composé d'hommes « instruits dans la théorie et la pratique de l'Economie politique en général et de l'Economie agricole en particulier. »

Le Secrétariat constitue un office central scientifique « chargé d'étudier la situation de l'agriculture suisse, de rechercher les moyens propres à la faire prospérer et de présenter des propositions visant à encourager la profession agricole ».

Dès 1898, il était à l'oeuvre et collaborait à la préparation d'un recensement agricole. Depuis, il a orienté ses recherches vers l'étude de la comptabilité d'un grand nombre de fermes suisses.

Les recherches du Secrétariat des Paysans suisses,

visent à faire connaître les rendements exacts de l'agriculture. Elles doivent permettre aux gouvernants de connaître l'influence des conditions naturelles et des conditions économiques générales sur la situation de l'agriculture du pays.

Dans un rapport du Secrétariat, on lit: « En groupant les domaines d'après leur étendue, les tendances de leur production, etc., on obtiendra des renseignements précieux sur la situation des grands et des petits propriétaires, sur l'influence des diverses branches de la production. » Les données du Secrétariat sur la valeur du sol sont de grande valeur pour les fins de taxation et de prêts hypothécaires. Les renseignements recueillis par le Secrétariat sont éminemment utiles pour l'enseignement de l'Economie rurale. Ils permettent d'indiquer aux agriculteurs suisses les vrais principes d'une organisation économique des fermes. »

Les cultivateurs du Québec ont entrepris la même tâche.

Les laissera-t-on au moins faire?

• • •

Les cultivateurs ont-ils été compris?

Ils ont été compris par NN. SS. les Evêques de la province. S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, écrivait, par exemple, le 20 avril, 1925, la lettre suivante:

Evêché des Trois-Rivières, 20 avril 1925.

M. Laurent Barré,

*Président de l'Union Catholique des Cultivateurs,
L'Ange-Gardien.*

Monsieur le président,

Vous pardonnerez mon retard à répondre à votre lettre du 10 février. Une absence, dans l'intérêt de ma

santé, m'a empêché jusqu'à présent de prendre connaissance des « Statuts et Règlements » de l'Union catholique des Cultivateurs. Je viens de les parcourir rapidement, et je suis heureux d'exprimer ma satisfaction à l'exemple de Son Eminence le Cardinal de Québec, mon vénéré Métropolitain.

S'il est dans la société une classe qui mérite toute notre attention, c'est bien celle des Agriculteurs. Ils ont en mains les richesses du pays, mais elles leur sont trop souvent ravies par des exploiters. J'ose croire que l'Union dont vous êtes le Président, en se développant, suivant les directions de l'Eglise, leur procurera de grands avantages.

Je bénis votre oeuvre, et vous prie de croire à mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

F. X., Ev. des Trois-Rivières.

Ils ont été compris par un grand nombre de prêtres.

L'appel de M. Laurent Barré, président de l'Union : « Prêtres canadiens, je vous ferai une demande, la plus importante de toutes : vous êtes la lumière du monde, le sel de la terre ; prêtres canadiens, nous avons besoin de vous, de vous qui êtes le sel spirituel préservant notre peuple de la corruption morale ; vous serez aussi la lumière du monde, éclairant notre association et notre peuple, écartant de nous les idées subversives qui désolent la vieille Europe par le socialisme et le bolchévisme ; tant que nous serons un peuple d'agriculteurs, nous n'aurons pas besoin d'autres barrières que celle de notre foi catholique et de notre attachement à notre pays », cet appel a été entendu dans une foule d'endroits.

Ils ont été compris par le père des syndicats catholiques chez nous, le R. P. Joseph-Papin Archambault, qui, au lendemain du congrès de 1924, saluait, avec bonheur, dans la *Vie Nouvelle*, la naissance de l'U. C. C.

Ils ont été compris par l'*Action Française*.

« Le clergé a été en Belgique, dit Max Turmann, le principal, le plus actif propagandiste pour les libres associations agricoles. Presque toujours, c'est le curé qui a été le fondateur, tout au moins l'inspirateur des institutions économiques, groupant ses paroissiens. Après les avoir créées, il a continué de s'en occuper, souvent même à les diriger. Que le clergé belge ait la plus grande part dans ce mouvement, qui entraîne les populations dans les associations, le fait n'est pas niable. Il n'est d'ailleurs pas nié. »

Dieu veuille qu'il en soit de même chez nous !

Prêtres, qui avez toujours prêché l'enracinement au sol, qui avez, par là, sauvé la race, qui avez fondé des paroisses, qui avez monté la garde autour du trésor des traditions, qui croyez en la mission providentielle du peuple canadien-français en Amérique; hommes d'Etat qui avez pour mission de protéger les droits et d'aider les intérêts des classes qui composent la Société; sociologues, économistes, professionnels, qui rêvez d'un Québec fort, prospère et heureux, encouragez l'U. C. C., aidez-lui à atteindre son but et vous aurez été des soldats de la défense du *capital-humain*.

Firmin LÉTOURNEAU,

Rédacteur au *Bulletin des Agriculteurs* et
Secrétaire de l'U. C. C. de Québec.

PIERRE-GEORGES ROY

Pierre-Georges Roy dépasse un peu la cinquantaine. De moyenne taille, preste en ses mouvements, il annonce l'homme d'action plutôt que l'homme d'étude. Pourtant c'est le goût de l'étude qui l'emporte chez lui. Ses cheveux ont blanchi, ses traits se sont un peu émaciés, mais au contact des livres plutôt que dans l'énervement d'une vie agitée. Monsieur Roy est un calme, qui garde toujours son sang-froid. Admis au barreau, après de bonnes études classiques, il envoie bientôt promener Codes et Pandectes pour se consacrer entièrement à l'histoire du Canada.

A peine âgé de vingt-quatre ans, il commence la publication du Bulletin des Recherches historiques. Depuis trente ans, la revue va son chemin, apportant, chaque mois, une réponse aux petites questions de notre histoire, projetant la lumière sur les points obscurs. On sait le rôle en France de l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. Tous ceux qui se piquent de connaissances curieuses et inédites, l'ont sous la main et le consultent. Ainsi en est-il du Bulletin des Recherches historiques; on y puise largement sans toujours le dire. Excellente manière de s'approprier sans fatigue, la science de son voisin; heureusement que le voisin est fort complaisant. Monsieur Roy se garderait bien de protester. C'est entendu qu'il travaille pour les autres.

Pierre-Georges Roy a la passion des petites choses de notre histoire, le culte, j'allais dire fanatique des paperasses.

*Vieux papiers, sales, déchirés,
Mémoires jaunis, délabrés,
Journaux en loques, paperasses,
Vous en savez plus long, souvent,
Que ne peut en dire un savant
Lorsqu'il n'a pas suivi vos traces.*

*Un rien est quelquefois la clé
D'un fait, d'un acte révélé
Par l'étude et la patience.
On reconstruit un monde ancien
En y mettant chacun du sien,
Et tout cela, c'est la science.*

*Ouvrez-moi vos poudreux dossiers,
Prêtez vos antiques papiers;
Nous les ferons parler ensemble.
Puis, un jour, vous les reverrez
Complets, rajeunis, admirés,
Ils le méritent, ce me semble!*

Monsieur Roy a suivi le conseil de l'ami Sulte. Il a ouvert les dossiers poudreux, fait parler les antiques papiers, et en a tiré la matière de cinq petits volumes de Petites choses, de gentiles réminiscences historiques. Lisez-les. Vous serez surpris des richesses insoupçonnées de notre petite histoire. C'est au moyen de ces petits faits qu'on reconstitue la grande histoire. C'est par les petites choses qu'on arrive aux grandes: les ruisseaux font les rivières et les fleuves.

Les papiers de famille jouent un rôle aussi important que les archives et les documents publics. Pourquoi ne pas les exhumer de leur poussière et les faire servir à

l'édification de notre grand monument national qui s'appelle l'Histoire du Canada ? Monsieur Roy a compris que la source la plus vivace de tout patriotisme réside dans l'histoire intime d'un peuple, dans le récit détaillé des événements heureux ou tristes qui ont marqué les étapes de la vie d'une nation, dans les éloquentes exemples des ancêtres, dans la tradition pieusement conservée des familles. Remontant aux origines les plus lointaines de celles qui ont imprimé un sceau indélébile sur les destinées du pays, il en a composé une série de tableaux, d'où les personnalités les plus marquantes pourraient, à la rigueur, se détacher de leurs cadres restreints pour venir prendre naturellement leur place dans l'histoire générale.

Ces tableaux ne sont pas de sèches nomenclatures de noms. Pierre-Georges Roy les a ornements de dessins qui les mettent en pleine lumière. Ici, c'est une courte biographie qui accompagne la date d'un décès; là, l'histoire abrégée de la vie d'un chef de famille; c'est un personnage historique dont la silhouette est esquissée d'une main ferme; un prélat, un prince de l'Eglise qui a illustré toute une époque. Dans ce champ aride du dénombrement des familles, Monsieur Roy a su répandre un peu partout quelque chose de la vie nationale. Il a publié les familles Taschereau, Taché, Duchesnay, de Salaberry, de Gaspé, de la Chevrotière, Godefroy de Tonnan-court, de Lantagnac et nombres d'autres. Et la liste s'allonge tous les jours.

* * *

C'est ainsi que Pierre-Georges Roy s'est préparé à l'importante mission que devait lui conférer le gouvernement de notre province: organiser le bureau de nos

archives provinciales. On ne pouvait mieux choisir. Les véritables archivistes sont rares. Le révérend Père Albert Mignault le rappelait à la Semaine d'Histoire du Canada. L'archiviste doit se plaire à ce genre de travail et y consacrer le temps nécessaire. « Il lui faut une force singulière d'attention et de volonté, une tournure d'esprit spéculative, un désintéressement complet et peu de goût pour l'action, car il doit avoir pris son parti de travailler en vue de résultats lointains et presque toujours pour autrui; pour les besognes de descriptions et de compilation, inventaires, catalogues, recueils, l'instinct du collectionneur, des qualités d'ordre, d'activité et de persévérance sont absolument indispensables ». C'est le portrait fidèle de notre archiviste provincial. Il vit au milieu des vieux papiers, et s'identifie, pour ainsi dire, avec eux. Ces papiers sont pour lui des réalités vivantes. Il leur parle et ils lui parlent. « Pêle-mêle, ils jettent à ses pieds tout ce qu'ils savent; celui-ci un fait, cet autre, un chiffre; ici, un plaidoyer, une enquête ou une sentence, ailleurs un inventaire ou un mémoire. » Monsieur Roy recueille, collectionne, contrôle, catalogue. Les heures s'écoulent et il reste à la tâche. Qu'importe? En homme circonspect, Pierre-Georges Roy sait qu'il « vaut mieux passer dix ans à établir le meilleur texte possible d'un document corrompu que d'imprimer dans le même temps des volumes d'inédits médiocrement corrects. Des manuscrits patiemment déchiffrés et rétablis dans leur intégrité première, des documents recueillis, classés, analysés, comparés les uns aux autres, un souci minutieux du détail et des monographies, une immense compilation de fiches et un amas prodigieux de petits faits, voilà le travail préliminaire de toute oeuvre durable. »

C'est en s'inspirant de ces précieux enseignements que Monsieur Roy, publie, depuis cinq ans, sous forme de rapports, des séries de pièces et documents tirés des sources mêmes et dont la valeur scientifique est hautement appréciée.

Le Bureau des Archives de Québec répond à des vœux depuis longtemps formulés ; c'est une des plus heureuses créations de notre gouvernement provincial. Monsieur Roy préside à son fonctionnement comme il a présidé à son organisation. Toujours bienveillant, il répond à tous, distribuant sa science généreusement et gracieusement.

Pierre-Georges Roy est membre de la Société Royale du Canada, officier de l'Instruction Publique de France, docteur ès lettres de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa, docteur en droit de l'Université Notre-Dame de l'Indiana, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. . . Que reste-t-il à lui décerner ? Rien, à ce brave honnête homme qui a plus le souci d'honorer sa tâche que d'être honoré lui-même.

* * *

En préparation :

ESTAMPES, par Henri d'Arles.

Notre librairie mettra bientôt en vente une nouvelle édition canadienne qui recueillera, sans doute, la sympathie du public. Nous avons cru répondre, en effet, aux désirs de nos amis en publiant un choix des fines critiques littéraires qu'a bien voulu nous fournir notre distingué collaborateur, Henri d'Arles.

L'auteur, l'imprimeur et l'éditeur se sont donné la main pour produire une oeuvre de toute première valeur, au triple point de vue intellectuel, artistique et matériel. Le volume, aura environ 250 pages (format 5 x 7½), et ne se vendra que 60 sous l'exemplaire. Nous consentons de réels sacrifices pour réduire le coût du livre canadien. Obtiendrons-nous au moins plus d'encouragement ?

ITERUM VERBUM DEI¹

L'an dernier, M^{sr} L.-A. Paquet, de l'Université Laval, théologien le plus profond qu'il y ait dans le monde, nous donnait le tome premier d'un *Cours d'éloquence sacrée*. Il y exposait les *principes* et les *préceptes* qui régissent la prédication, fonction sublime réservée de droit divin aux évêques, et que les prêtres exercent en vertu d'une délégation. Collaborateurs des évêques dans le ministère des âmes, ils reçoivent d'eux la redoutable mission d'enseigner aux fidèles les vérités du salut. Nous avons cherché à dire, ici même, tout le bien que nous pensions de ce tome premier, si chargé de substance, si clair, si fort. L'éminent prélat vient de compléter son oeuvre par un tome deuxième où il étudie les *genres* et les *modèles*... Nous avons donc un ensemble parfait, admirablement bien ordonné, qui devrait se trouver dans la bibliothèque de tout prêtre, non comme un ornement, mais comme ouvrage à lire et à relire, à méditer. Combien les leçons qu'il renferme méritent d'être suivies par tous ceux à qui incombe, soit divinement, soit par extension, le difficile devoir de dispenser aux âmes la parole de vie!

Ce tome deuxième contient onze leçons, chacune consacrée à un genre de prédication. Voici comment l'auteur procède: il expose d'abord les règles fixées par l'Église et par la tradition pour chaque genre: le catéchisme², le

¹ M^{sr} L.-A. Paquet, *Cours d'éloquence sacrée*. Tome deuxième. *Genres et modèles*. — Québec, Impr. Franc. Miss. 1926. — Cf. *L'Action Française*. Septembre 1925.

² L'auteur remarque justement que l'enseignement catéchistique n'est pas, à proprement parler, un genre de prédication, mais que nous ne pouvons nier les rapports d'étroite parenté dogmati-

prône et l'homélie, le sermon ordinaire, le sermon solennel, les panégyriques de saints, les discours ou allocutions de circonstance, les sermons de mission, les retraites spéciales, la conférence, l'oraison funèbre, la parole eucharistique. A cela s'ajoutent quatre *appendices* : le premier reproduit une conférence faite au congrès diocésain des prêtres-adorateurs de 1925 ; les autres traitent de la prédication mariale, de la prédication ascétique, de la prédication sociale.

Tout prêtre peut être appelé à exercer l'un ou l'autre de ces divers genres. Cependant, pour le prêtre dans le ministère, les leçons les plus pratiques, sont la première, la deuxième, la quatrième et la onzième. Celles-ci sont, je dirais, d'usage courant : c'est elles qu'il faut bien connaître dans toute leur étendue et tous leurs détails. Les autres, bien qu'utiles à tous, s'adressent plus particulièrement aux religieux, aux missionnaires, à ceux dont la vocation spéciale est de prêcher, et qui peuvent dire, avec l'apôtre saint Paul : « *positus sum ego praedicator*. Pour moi, Dieu m'a établi prêcheur. »³ L'*appendice* sur la prédication mariale est également d'une utilité journalière, étant données l'importance de la dévotion à la Sainte Vierge, et la nécessité pour tout prêtre de paroisse de l'inculquer dans les âmes ; tandis que ce qui regarde la prédication ascétique intéressera surtout les prédicateurs de retraites dans les communautés religieuses. Mais ce *Cours* embrassant tous les genres d'éloquence sacrée, force était de consacrer à chacun un chapi-

que et morale qui règnent entre le catéchisme et la prédication proprement dite. (P. 9-10).

³ II *Tim.*, I-II.

tre. De la sorte, nous avons un ensemble où évêques, missionnaires, simples prêtres, tous ceux qui ont charge d'âmes, à un titre ou à un autre, peuvent venir s'instruire des procédés propres aux divers modes d'enseignement d'une parole qui doit toujours porter, à quelque sujet qu'elle s'applique, et dans quelque circonstance qu'elle se fasse entendre, une caractéristique essentielle, celle d'être la parole de Dieu. Ceci ne peut jamais être oublié.

L'exposé des procédés par quoi se différencie, dans l'unité d'une même doctrine et d'une même morale, la dispensation du verbe divin, est accompagné ou suivi d'exemples où l'on voit concrétisées les formes multiples d'éloquence sacrée. Ici, la matière était abondante. L'auteur n'avait que l'embarras du choix. Combien riche en modèles oratoires est la littérature catholique, infiniment riche. Les Pères de l'église grecque et de l'église latine ont créé de nombreux chefs-d'oeuvre en fait d'homélie, de sermons, d'oraisons funèbres. L'Italie et l'Espagne ont aussi apporté une importante contribution à cet antique héritage de la parole chrétienne. L'Irlande a eu le Père Thomas Burke, et l'Angleterre Newman. Il n'est pas exagéré de dire que, de toutes les nations modernes, c'est la France qui, sur ce point, s'est le plus distinguée, la France des trois derniers siècles. Ozanam disait que Dieu avait donné à la France le génie de l'éloquence. Le mot est très juste. Elle s'en est servi, elle s'en sert toujours pour glorifier la vérité religieuse. Au dix-neuvième siècle, elle a produit des orateurs sacrés, un Lacordaire par exemple, qui, pour la flamme de l'éloquence, peuvent être égalés aux plus puissants orateurs de tous les temps. De notre temps même, de ses évêques, de ses religieux et de ses prêtres continuent à illustrer la chaire chrétienne

par leur parole chaude, vivante, et bien dans la tradition apostolique. M^{sr} Paquet a puisé dans ce trésor qui s'accroît et se renouvelle de siècle en siècle, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours. Il a opéré une judicieuse sélection parmi cette incomparable moisson, fruit du génie inspiré par la foi. De ce chef, son ouvrage, déjà si remarquable par ses définitions précises, savantes, de ce que chaque genre requiert et suppose, peut être dit un florilège précieux. Des morceaux cités, s'il en est de connus, combien d'autres seront une révélation pour la plupart, et mettront sur la trace de modèles dont la fréquentation est si nécessaire. ⁴

Dans une note, M^{sr} Paquet avoue qu'il lui eût été agréable de faire figurer, à côté des extraits oratoires qu'il a reproduits, quelques-unes des plus belles pages des discours religieux prononcés dans le passé par nos orateurs canadiens les plus en vue. Et il ajoute: « le manque d'espace nous interdit cette patriotique fierté. » ⁵ Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas été permis à l'auteur de céder à ce si légitime sentiment. Nous avons eu nos orateurs de la chaire. Si aucun n'a laissé d'enseignement suivi, il serait cependant facile d'extraire de leurs paroles éparses des envolées qui ne dépareraient pas les plus beaux modèles insérés ici. L'éloquence religieuse au Canada-Français mériterait une étude qui n'a jamais été faite encore. Elle aura la place d'honneur dans l'histoire à venir de notre littérature. Il ne sera que juste

⁴ Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la péroraison d'un discours prononcé en Bretagne, en 1868, par M^{sr} Freppel, par ce qu'elle convient admirablement à certaines situations d'Amérique. Elle contient la thèse, nettement énoncée, de la langue gardienne de la foi. (P. 152-3-4.)

⁵ P. 282.

d'y mettre M^{sr} Paquet lui-même au premier rang. Son *Cours d'éloquence sacrée* n'est pas seulement l'oeuvre d'un théoricien qui a puisé ses principes et ses considérations aux meilleures sources, il est l'oeuvre d'un maître de la chaire, il est la condensation d'une expérience personnelle à laquelle nous devons des choses parfaites dans les divers genres d'éloquence sacrée. *Coepit facere et docere.*⁶ Si l'on ne sait bien que ce que l'on a enseigné, peut-être est-il requis, pour donner un enseignement vraiment profitable, surtout en une matière si haute, d'avoir soi-même pratiqué ce que l'on prêche. C'est le cas de l'auteur. Son ouvrage en reçoit une garantie et une efficacité souveraines. Que M^{sr} Paquet soit remercié et félicité de son travail si parfait à tous égards.

Henri D'ARLES.

NOTE: Notre critique du recueil de poèmes de Madame Blanche Lamontagne-Beauregard, *La moisson Nouvelle*, paraîtra dans la livraison d'août de l'*Action Française*. Nous nous excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs de n'avoir pu finir de la rédiger pour ce mois-ci. L'état de notre santé nous oblige à des ménagements qui nous contrarient beaucoup, mais auxquels nous ne pouvons rien.

Oeuvres de Blanche Lamontagne-Beauregard:

<i>La moisson nouvelle</i> (poésie).....	\$0.75
<i>La vieille maison</i> (poésie)80
<i>Les trois lyres</i> (poésie).....	.75
<i>Un coeur fidèle</i> (roman).....	.75
	<hr/>
	\$3.15

AUBAINE. — Les 4 volumes pour \$2.50 franco.

⁶ Act., I, 1.

LE " FILLEUL DU ROI GROLO " ¹

(Lettre à Mlle Marie-Claire Daveluy)

Ma chère amie,

Je viens de faire un beau voyage au pays des fées. J'ai repris mon âme de quinze ans et m'en suis allée dans la forêt ombreuse où, dans les grottes secrètes, vivent les gnomes bienfaisants. Les oiseaux chantaient, les arbres bruissaient, les lacs scintillaient, les fées se promenaient. Au bout de la plus lointaine forêt se profilait les tours d'un château. Dans les jardins de ce château, soudain, j'ai vu paraître une jeune princesse, plus belle que le jour: Aube, la fille du roi Grolo, fiancée malgré elle à un lâche seigneur qui veut s'en emparer comme un vautour s'empare d'une proie. Cette délicieuse enfant, frêle et jolie comme une rose du printemps, serait-elle brutalement cueillie par un être indigne? Quelle anxiété j'ai éprouvée en face de la belle jeune fille qui avait en horreur l'homme qu'on lui destinait pour époux! « Hélas! me disais-je, à quoi servent les richesses et les palais? Une fille de paysans est plus heureuse qu'une princesse puisqu'elle peut se marier suivant ses goûts et suivre celui qu'elle aime... » Mais voici que survient un chevalier du nom de Jean, un irrésistible, un intrépide, un adorable jeune homme qui, après mille péripéties émouvantes, délivre la belle princesse, l'emporte, l'adore et l'épouse. Dès la première entrevue il l'aime; il le lui dit, avec toute l'ardeur de sa jeunesse: « Un jour, ô jour bienheureux, vous saurez tout... Oui, tout, ma princesse adorée... » — « Et Jean, se baissant, sai-

¹ En vente à notre Librairie, \$0.75 franco.

sit le bord soyeux de la robe de la belle Aube, et y posa les lèvres . . . »

Et toute cette histoire est charmante.

Ma chère amie, vous reconnaissez votre ouvrage ? C'est dans « Le filleul du Roi Grolo » que j'ai fait ce voyage au pays des fées . . . Quel enchantement de pouvoir revivre ainsi ces ans lointains où l'on croit en la baguette magique des fées et en la toute-puissance de l'amour ! L'homme ne retrouve pas dans toute sa vie des joies semblables à celles de son enfance, et c'est plaisir d'en découvrir au moins les traces dans un livre comme le vôtre !

Votre livre plaira à un très grand nombre de lecteurs. Les chercheurs de mots imagés y trouveront des phrases comme celles-ci : « Le roi se plaisait à voir le soleil poser de minuscules langues d'or sur la pointe des vagues . . . » — « La grâce des jeunes visages, frais comme les lys, éclatants comme les roses . . . » — « Elle regardait l'aurore qui dorait la forêt toute proche . . . » Les petits et les grands qui aiment les contes y trouveront le charme de toutes ces fantaisies qui naissent si facilement sous la baguette des fées . . . Le vice puni, la vertu récompensée, la ruse déjouée, l'héroïsme reconnu, le rêve d'amour réalisé, le miroir magique, la montre enchantée, la bague miraculeuse . . . Que de surprises, que d'enchantements !

Mais, surtout, ce qui se dégage de votre oeuvre, ce qui en ressort le plus, c'est une haute et saine leçon d'énergie. Les conseils les plus sages, les réflexions les plus justes sont mêlés à votre récit. Ils répandront chez les jeunes une plus noble idée de l'honneur et leur donneront peut-être le goût de la bravoure — qui est la vertu des héros. — « La force sans la sagesse conduit aux pires

extrémités. » — « Crains mille fois plus la prospérité que l'adversité... » Ces belles leçons que vous mettez dans la bouche des gnomes minuscules et bienfaisants, serviraient à tous les petits Jean canadiens qui rêvent d'accomplir des choses extraordinaires... Et notre littérature, remarquable par son honnêteté, sera de plus en plus aimée et bénie tant qu'il y aura des écrivains qui, comme vous le faites, ne se contentent pas de charmer, mais sauront aussi instruire et élever.

Amicalement vôtre,

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

Isle-Verte, 12 juillet, 1926.

QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU CANADA? par Georges Simard, o. m. i.

Le Père Simard vient de publier en brochure le remarquable travail qu'il avait donné à la Semaine de l'Histoire du Canada. C'est l'esquisse d'un plan de l'histoire générale de l'Eglise appliqué à l'Histoire de l'Eglise du Canada. Le Père Simard qui a de la culture philosophique, s'efforce d'organiser les faits dans le cadre d'une forte synthèse. Quelques-uns trouveront peut-être un peu rigide cette méthode qui prétend endiguer le fleuve de l'histoire, comme s'il ne choisisait par lui-même son lit, ses rives et ses courbes, presque toujours rebelles à la ligne droite, aux tracés d'ingénieur. L'histoire étant un art, et nous seulement une science, n'en exige pas moins d'être organisée, composée; et l'esprit n'est satisfait que par les synthèses panoramiques. En lisant le plan magistral que le Père Simard s'est tracé à lui-même pour son cours d'histoire, chacun souhaitera que ce maître n'enseigne pas seulement pour ses élèves du Scolasticat d'Ottawa, mais élève un jour, à l'Eglise canadienne, le monument qu'elle attend encore.

(En vente à la *Librairie d'Action française Ltée*, 1735, St-Denis.)

LA MOISSON NOUVELLE¹

par Blanche Lamontagne-Beauregard

La critique littéraire, semble-t-il, gagnerait en clarté et deviendrait moins inaccessible aux profanes, si elle ne se confinait pas dans les limites de l'art qu'elle a pour mission de juger; surtout en matière de poésie, elle devrait faire de larges incursions dans les arts voisins, pour mieux concrétiser ses expertises. Sans doute, l'élite des lecteurs a le coup d'oeil juste: un esprit cultivé voit bien vite, dès l'apparition d'une oeuvre, s'il s'agit d'un auteur né poète ou d'un fabricant de vers; il n'ira point se pâmer d'admiration devant un livre insignifiant; d'avance, il sera d'accord avec le verdict officiel qu'une saine critique émettra bientôt.

Mais « il y a un bon et un mauvais goût », selon le mot de La Bruyère; surtout de nos jours où la médiocrité fait déluge, les contrefaçons de la littérature jouissent parfois d'un grand crédit, en raison d'une réclame toute commerciale. Pour faire autorité aux yeux de la multitude, pour guider l'opinion publique en cette délicate matière, les jugements d'ordres exclusivement littéraire ne sauraient suffire. Encore que la musique, la peinture, la sculpture soient sujettes à de fausses appréciations, l'homme tant soit peu cultivé a un instinct spécial pour ne pas confondre une harmonie musicale avec une cacophonie, une riche toile avec une image mal barbouillée, une statue gracieuse avec un marbre grotesque; qu'on lui fasse toucher du doigt l'apparement

¹ Edition nouvelle de la « Bibliothèque d'Action française », en vente à la *Librairie d'Action française* ltée, 1735, rue Saint-Denis, \$0.75 franco.

entre telle pièce de vers et les tableaux qu'elle évoque, entre la métrique du poète et l'orchestration d'une mélodie musicale, il se rendra à l'évidence et les enthousiasmes intéressés ne le toucheront plus.

Cette méthode est particulièrement indiquée pour formuler une opinion équitable sur le gracieux volume poétique que Blanche Lamontagne-Beauregard vient de faire paraître sous le titre : *La Moisson Nouvelle*. Elle nous invite elle-même à la critique d'art : en effet, non seulement ses vers sont une chanson inspirée par la campagne canadienne, mais encore sa plume délicate s'est chargée d'illustrer la couverture de son livre : voyez ces champs spacieux, ces faisceaux de gerbes, cet arbre aux rameaux touffus environné d'oiseaux ; tout ce paysage sobre de contours symbolise l'inspiration simple et douce de l'auteur.

* * *

Selon la remarque faite l'an dernier à propos du roman *Un Coeur Fidèle*, c'est déjà un grand mérite pour une femme poète que de se présenter au public avec naturel, sans afficher aucune prétention. On pardonnera à l'homme écrivain une certaine jactance, si ce défaut est compensé par un réel talent. Une femme ne peut se permettre la moindre fatuité sans tomber dans le ridicule : l'outrecuidance compromet chez elle les dons les plus brillants de l'esprit et du coeur ; ses effusions doivent garder la réserve qui convient à son sexe ; il y a un féminisme tapageur qui compromet la féminité. Blanche Lamontagne-Beauregard n'a qu'à rester elle-même pour éviter de tels travers, car elle ne connut jamais les griseries de la vaine gloire ; il lui suffit de se traduire sincèrement pour se faire accepter de tous et pour garder

sa place, une place déjà élevée, dans le monde des écrivains.

Faut-il induire de là qu'elle peut se dispenser de tout travail et que ses vers couleront de source, dès qu'elle sera assise à son bureau et qu'elle aura trempé sa plume dans l'écritoire? Chacun sait que l'inspiration ne vient pas au gré d'un auteur et que les poèmes ne jaillissent pas sur commandement. La vie est encombrée d'impressions banales qui ne sont pas matière d'art. La sincérité n'a de valeur que dans la mesure où l'âme est débordante d'idées nobles et de beaux sentiments. Or, pour en arriver là, que de méditations s'imposent à l'artiste! Il doit se pénétrer de son sujet, se l'incorporer, le contempler longtemps avec amour dans la retraite et le silence. Le moment arrivera où, dans un pieux délire, il sentira venir le terme de cette douloureuse élaboration et verra enfin son rêve devenir une merveilleuse réalité.

Lorsqu'on prend connaissance des poèmes derniers-venus de Blanche Lamontagne-Beauregard, on se demande si elle a passé par toutes ces étapes de la production littéraire. La réflexion est une opération si pénible, et il est si agréable d'écrire quand on a l'incroyable facilité de notre auteur! Tout poème devient un amusement plein de charme: l'esprit voltige de fleur en fleur, à la manière du papillon, sans se fixer à aucune. Mais, pour revenir à notre théorie du début, cette légèreté a comme résultat infaillible de laisser mille croquis, mille ébauches, là où il aurait fallu des tableaux puissants ou des miniatures très soignées. Les énumérations succèdent aux énumérations, les lignes se relâchent, les couleurs demeurent ternes. Le lecteur doit suppléer lui-même à tant d'insuffisances, il est obligé de faire effort pour corriger la nonchalance de l'artiste.

La plume de Blanche Lamontagne s'est essayée à buriner quelques physionomies qu'elle intitule *Esquisses*. Le titre peut bien excuser les sommaires de ces morceaux ; toutefois, on désirerait trouver au moins les traits essentiels de chaque personnage, qu'il s'agisse d'un buste sur son socle ou d'une statue dressée en pied devant nos yeux. L'écrivain ne cherche pas suffisamment à dominer son sujet et l'exécution demeure faible. Aussi bien, s'il se présente un thème familier où la fantaisie tient lieu d'étude, la poétesse est dans son élément et les vers traduisent à souhait ce qu'elle a vu. Qu'on lise les stances qui ont pour titre *Jeune Fille* ; c'est un refrain compagnard, une ronde où sont chantés les émois d'un premier amour, dans sa candeur :

« Depuis que François m'a parlé,
 Tout mon repos s'en est allé,
 Mais de bonheur mon âme est pleine,
 Papillons dondaine !
 Depuis que François m'a parlé,
 Papillons dondé ! ... »

C'était au bord de la rivière
 Où vivent la rose et l'aulnier ;
 L'oiseau chantait dans la bruyère
 Son hymne au soleil printanier ... »

* * *

Même dans les pièces dont la composition est loin de valoir celle-là, on constate aisément que l'auteur fait porter son principal effort sur la facture du vers. Partant, dans la forme, le rythme est d'un rare bonheur. On oublie le côté superficiel des idées et des sentiments pour admirer cette technique qui exclut toute rudesse : rien de heurté, rien de dur dans ce mouvement continu ;

on dirait le balancement d'une *Berceuse* très poétique. C'est un chant aux modulations riches et variées.

La belle tenue du vers provient surtout du choix des rimes. Les novices en poésie ont toujours la tentation de faire rimer ensemble des mots de même nature; par là, leur versification confine à la prose, pour ne pas dire à la platitude. Rien de tel dans la métrique de la *Moisson Nouvelle*: l'imprévu des consonances finales de chaque vers donne au style un cachet de distinction et d'élé-gance. Sous ce rapport, l'auteur qui avait accordé les *Trois Lyres* mérite tous les éloges. Son travail intérieur a produit chez elle une maturité qui rappelle les meilleurs artisans en vers. La cadence musicale de sa phrase dénote un sens réel des lois mélodiques propres à la poésie.

C'est ce qui lui a permis de chanter avec des accents tout nouveaux les objets les plus connus et célébrés déjà sous mille formes par ses devanciers. Qu'on se donne la peine d'analyser la variété grammaticale des mots dont l'alternance forme des rimes croisées, dans les quatrains où apparaît *La Maison des Collines*:

« Là-bas, là-bas, au bout des terres,
 Au pied des monts si reculés,
 Dans les lieux les plus solitaires,
 J'ai vu ta maison dans les blés...

Une brise tiède et légère
 Passait sur les arbres tremblants;
 Entre les tiges de fougère
 S'envolaient des papillons blancs... »

Tout le talent de Blanche Lamontagne-Beauregard est résumé dans ces strophes où éclate sa science du métier et sa maîtrise en prosodie.

* * *

Oui, le livre de la *Moisson Nouvelle* mérite la même popularité que les autres signés du nom de cette femme si hautement sympathique. Dans ses *Poèmes rustiques* et ses *Marines*, elle chante encore ici sa chère terre canadienne et surtout sa Gaspésie; elle peint les somptueux décors des saisons, les « bois dorés », les « paysages », les « rêves du soir ». Dans ses *Poèmes héroïques*, elle fait revivre Dollard des Ormeaux, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeois; elle se souvient du tendre poète Albert Lozeau qui lui consacra un si bel article avant de mourir. On lui a reproché quelques vers d'une exceptionnelle sévérité sur les moeurs montréalaises: ces récriminations n'amointrissent pas, dans un esprit bien fait, tout ce qui reste de grand et même d'héroïque dans la société contemporaine; si elle a, pour un instant, fixé ses regards sur d'évidentes turpitudes, son livre élève assez haut le Canada pour qu'on ne soit pas offusqué d'une passagère indignation. Elle voudrait que sa patrie fût aujourd'hui sans tache, comme jadis; qui donc ne partage ce voeu et cette fierté?

La *Moisson Nouvelle* est lourde de riches épis; si, ça et là, la semence fut trop faible ou leva imparfaitement, si le sol fut remué seulement à la surface, qu'on pardonne à une main de femme de n'avoir pas fouillé la glèbe jusqu'à ses fécondes profondeurs. Le terrain acquis deviendra plantureux par la suite; les sillons se creusent, les champs se fertilisent, et c'est déjà un bel exemple pour les ouvriers qui exploitent le fonds inépuisable de la poésie canadienne.

Abbé F. CHARBONNIER.

VOS DOCTRINES ?...

Vers l'avenir

Au mois de janvier dernier, la *Revue Hebdomadaire* ouvrait une enquête: la jeunesse devant la politique. «La jeunesse... laquelle?» se demandaient les enquêteurs, MM. Giron et de Saint-Jean. Nous avons vu par les réponses que les jeunes, c'étaient des hommes aux noms déjà connus du public parisien.

L'Action française interroge aujourd'hui ceux qui entrent à peine dans la vie. Quelques-uns même sont plus jeunes que le siècle... «Quelles sont vos doctrines?»

«Heureux les abrutis! ils ne voient rien...» pouvait-on lire dans la *Revue* de février. Nous en avons eu chez nous; il y en a sans doute encore, et leur race, comme les mauvaises herbes des jardins, a trop de vitalité, hélas! pour que nous puissions la voir un jour disparaître. Nous les connaissons ces abrutis! Nous les avons rencontrés à l'école, au collège, dans les salles de cours, dans les salons. Et leur présence était le vent glacial qui fait mourir les fleurs! Ils portent avec eux la ruine de bien des rêves; ils traînent à leur suite les fantômes de nos enthousiasmes!

Pour ne pas les voir, ni les entendre, il faut marcher la tête haute. Croyons-en nos aînés, ceux qui nous interrogent à l'heure présente: ils en ont souffert beaucoup plus que nous. Et malgré tout, nous devons à quelques-uns d'entre eux d'avoir aujourd'hui des points de repère. Nous ne sommes plus seuls, comme ils l'étaient,

eux. Nous pouvons parler, ouvrir un peu nos âmes et ne pas retenir captifs les espoirs de notre jeunesse. Nous avons des appuis, et nos regards se portent avec plus de confiance vers l'avenir.

« Les jeunes gens se donnent pour rien », écrivait récemment François Mauriac. Peut-être ! Certaines personnes se donnent même à tout âge. Mais l'heure n'est plus aux sacrifices inutiles. Il faut des précisions, il faut des faits appuyés sur des doctrines. Nous ne résoudrons pas avec des mots les problèmes qui se posent.

Pour employer les termes de l'enquête, disons qu'il n'y a qu'un grand problème : le problème national. Comment l'envisager ?

Et d'abord la base : nous vivrons. Nous vivrons, parce qu'il y a chez nous des forces vives, des forces latentes que seule une apathie criminelle risquerait de détruire. Il faut s'avoir les utiliser et orienter notre jeunesse dans ce sens. Le fonds est là, riche, plein de promesses. A nous de l'améliorer, à nous de le développer et d'offrir à ceux qui viendront plus tard l'héritage dont nous aurons bientôt la garde. Capital humain, capital intellectuel et moral, capital économique, appellent, pour leur accroissement, toutes nos énergies, toute notre âme. C'est une marche vers le progrès, dans l'ordre. Mais comment y travailler avec ardeur, si nous n'avons par la foi ?

Avoir la foi dans l'avenir de sa race ! J'ai vu se dessiner des sourires sceptiques ou moqueurs, quand je prononçais ces mots-là. Mais la foi, c'est le moteur, c'est la source de toute action. Et, avoir la foi, cela ne veut pas dire avoir les yeux fermés sur les obstacles, sur les périls. On peut avoir la foi et n'être pas Don Quichotte !

Les obstacles! Ils sont nombreux et de tous genres sur notre route. Le Canadien français occupe une situation embarrassante, et, dans sa réponse, Esdras Minville a bien exprimé ce que nous pensons tous. Angleterre, France, Canada, Québec! Autant de pôles divers qui fragmentent notre énergie. La logique impose un déblaiement, la volonté de survivre aussi. Simplifier! Sinon, c'est réduire l'effort, en diminuer la portée, et préparer la déchéance. Ce qui, jusqu'à date, nous a permis de tenir tête, de grandir, c'est l'unité de front, dans l'ensemble. Veillons à ce que des fissures ne se produisent pas.

Le catholicisme est notre première sauvegarde ; et, plus que jamais, il apparaît comme le seul remède aux grandes souffrances de l'humanité. Ne l'abdiquons pas... Imprégnons-en toute notre vie. Il ne suffit pas de naître dans un milieu catholique... Où sont nos principes, nos convictions que rien n'ébranle, lorsque nous ne sommes plus dans le cadre habituel? Si notre croyance repose sur des bases fragiles, elle croulera sous les premiers coups. Les exemples sont là, nombreux. Un libéralisme dangereux menace les croyances. Ne nous exposons pas à voir chez nous ce qui s'est passé, ce qui se passe dans d'autres pays. La religion ne doit pas s'atrophier dans des formules. Celui qui fait partie de l'élite, qui veut jouer un rôle, doit croire comme l'élite et raisonner sa croyance. Nous ne sommes plus au temps de Champlain et de Laval. Notre savoir religieux doit croître en proportion de notre rayonnement, de notre poussée au dehors.

Envisageons de la même manière l'aspect intellectuel, social, économique et politique du problème natio-

nal. Le fonds — ne cessons pas de le répéter — est excellent. Il faut rajeunir les méthodes, élargir les horizons. Pour que l'âme n'étouffe pas, il faut lui donner de l'air. Il y a des nécessités nouvelles. Pour ne pas être entraînés par elles, nous les devancerons. Autrement, nous courons le risque que des mains puissantes s'attaquent au fonds lui-même et le détruisent.

On nous le dit chaque jour : améliorons. Cela ne signifie pas : refaisons tout à neuf. Mais puisqu'il y a une question sociale, ne craignons pas d'en étudier tous les aspects. Et que ce ne soit pas toujours le même petit nombre qui s'y intéresse ! Ayons ce que Maurras appelle magnifiquement « le sens du rempart et de la cité ». Jusqu'au début de ce siècle, nous nous sommes préoccupés de grandir... Avons-nous su comment grandir ? M. Montpetit l'écrivait justement : « Le nombre n'est qu'un moyen... au devoir de multiplier se joint celui d'agir dans le sens de la collectivité... au capital-hommes s'ajoute le capital-intelligence, et, risquons le mot, le capital-volonté ». Intelligence ! Volonté ! si nous les avons pour nous, nous verrons quelles sont nos richesses naturelles, nous saurons comment les utiliser, et nous voudrons cesser d'être des serviteurs dans notre propre maison.

* * *

Oh ! je sais bien. Tout n'est pas là. Nous sommes les victimes d'un ordre de choses qui nous a été imposé, dont nous avons à souffrir ; et c'est devant l'aspect politique du problème que nous sommes le plus enclins au scepticisme. N'avons-nous pas raison de nous appliquer la phrase du moraliste : « Le jeune homme d'aujourd'hui étouffe sous le poids d'un héritage démesuré. »

Quoi qu'on dise, continuellement menacés dans notre croyance et notre langue, nous vivons dans l'imbroglio politique. Il y a la Province, il y a le Dominion, il y a l'Empire! Connaissons-nous ce que c'est que la solidarité nationale? Dieu! combien j'envie le jeune Français des bords de la Seine, le jeune Anglais des pelouses d'Oxford, le jeune Grec qui rêve sur l'Acropole! Il peut se dire devant une carte de l'Europe: « Ici, c'est ma patrie, une, complète, magnifique. A l'intérieur de cette ligne que trace mon doigt, je vivrai et travaillerai pour les miens. Tous ceux qui pensent dans ces limites, ce sont mes frères par les origines, par la langue, par l'idéal. Je ne dois pas tenter le vain effort d'unir des éléments disparates. Je n'ai pas à m'occuper d'un César lointain. Je n'ai pas à lutter pacifiquement ou non, chez moi, contre ceux qui n'ont ni mon sang, ni mon âme ».

Puisque nous ne pouvons, à cette heure, tenir le même superbe langage, il ne nous reste qu'une chose à faire: dans le cadre où la Providence nous a placés, travailler à notre propre perfection, suivant une ligne de conduite conforme à nos origines, à notre idéal. Nous ne sommes pas Français comme nos « cousins » de France... Mais nous sommes encore moins Anglais ou Américains. Une seule culture, distribuée avec mesure et justice, favorisera notre développement intellectuel: la vieille culture française.

Nous sommes Canadiens, dit-on. Oui, mais y a-t-il une nation canadienne? Où est la communauté d'origine, d'idéal, de langue, de pensée? Et puisque nous avons, Canadiens Français, un caractère propre qui nous distingue, qui nous permet de survivre, n'avons-nous pas le droit, le devoir de refuser les compromis où nous

serions les seuls perdants? Qui nous assure de la pérennité de l'Empire? Prêtons l'oreille pour mieux entendre ces craquements qui en ébranle la base, en annoncent peut-être la chute. Qui parle même d'une confédération permanente? Alors quoi? Et bien! quittes à passer pour des égoïstes ou des régionalistes, voyons à nous d'abord, fortifions-nous en nous inspirant de notre histoire. Précisons notre personnalité. Préservons l'unité de la langue et de la foi. De grâce, ne négligeons pas les forces économiques. Et nos ressources intellectuelles, nos ressources morales en seront accrues. N'ayons qu'un programme qui nous rassemble tous sur ces divers champs d'action. Partons d'un seul principe qui est le maintien de notre intégrité nationale. Et, aussi longtemps que nous aurons à vivre avec d'autres peuples, nous pourrons de la sorte contribuer au progrès de tout le pays. Si l'heure sonne un jour où il faudra se séparer, nous ne serons pas pris au dépourvu. Les peuples meurent parce qu'ils n'ont pas su prévoir.

Quand à nous, les jeunes, à « cet âge où tout flambeau est une étoile », — et c'est nécessaire — nous serons les cadres de la troupe fidèle. Mais à la troupe il faut un chef. Où est-il le chef? Nous avons quelques maîtres, admirables à la vérité. Ils ont construit de toutes pièces un programme qui nous permet aujourd'hui de voir un peu plus clair. Ils ont fait lever le soleil! Mais le chef? Celui qui entraîne toute la jeunesse par son exemple, par sa doctrine, par son geste, par sa voix? Celui qui incarne une idée et fait bondir les coeurs dans les poitrines de vingt ans? Celui dont le nom est sacré et devant qui s'inclinent même les âmes? Nous le cherchons... Nous l'appelons... *Sed clamamus in deserto!*

Qu'importe! Il sortira peut-être de nos rangs pour se donner au service des siens. Et si, par ailleurs, il y a des défaillances, nous les compenserons. Car ne l'oublions pas : la vie des peuples sur plus d'un point ressemble à celle des hommes. « Appelés sur les pas d'un Rédempteur crucifié, nous ne valons que par notre puissance de Rédemption, et la taille de notre croix mesure notre grandeur. »¹ Au fond, c'est la doctrine d'amour et de sacrifice appuyée sur les faits qui doit illuminer notre tâche. Pour l'avoir méconnue, nous risquerions d'échouer misérablement.

Paris, 23 mars 1926.

Jean BRUCHESI.²

¹ Jacques d'Arnoux.

² Né à Montréal, le 9 avril 1901, Jean Bruchesi a donc vingt-cinq ans. Il a fait ses études au Collège de Montréal et a terminé sa philosophie au Gésu. En 1924, il décrochait une licence en droit à l'Université de Montréal, son admission au Barreau et une bourse d'études en Europe. Il vient d'obtenir à Paris le diplôme de l'Ecole des Sciences politiques, section de la diplomatie. En 1920, Jean Bruchesi publiait un volume de vers: *Coups d'ailes*. Nos lecteurs savent quel rôle actif il a tenu depuis deux ans, au Comité de propagande canadienne-française en France.

FRAYSSINOUS

Son rôle dans l'Université sous la restauration ¹
(1822-1828)

Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, est plus connu comme apologiste de la religion catholique que comme homme d'Etat. De ce dernier point de vue, il ne rappelle ni Mazarin, ni Richelieu ; les manuels d'Histoire de France ne nous montrent pas en lui un personnage de premier plan sur la scène gouvernementale. Quiconque a tant soit peu étudié le XIXe siècle se souvient que ce prélat fut ministre de l'Instruction Publique sous la Restauration et qu'il eut quelques démêlés avec certains universitaires de l'époque. Au reste, cette figure fût-elle représentative de la physionomie politique de son temps, en quoi pourrait-elle intéresser un lecteur canadien ? Qu'y a-t-il de commun entre les difficultés administratives ou dynastiques qui ont agité la France après l'épopée napoléonienne, et les luttes si différentes qui ont abouti à former un nouveau peuple français au Canada ? De ce côté-ci de l'Océan, seuls, semble-t-il, les érudits peuvent s'aventurer dans un gros volume in-8 de 580 pages sur Frayssinous.

Mais, si l'on prend la peine de lire seulement la préface et les premiers chapitres de ce volume qui a valu récemment au chanoine Garnier le diplôme de Docteur ès Lettres, on voit bien vite que l'ouvrage soulève des questions capitales, touchant la pédagogie. Tout cela dépasse les limites d'une nation et d'une époque. Les problèmes

¹ Thèse de doctorat ès lettres par le Chanoine Adrien Garnier, supérieur de l'Ecole Saint-Maurice de Vienne (France).

les plus essentiels de l'enseignement ne méritent-ils pas l'attention des professeurs, des éducateurs et des hommes d'Etat, dans l'Ancien et le Nouveau-Monde? C'est assez dire que le livre qui nous occupe a une portée générale et qu'il renferme des leçons dignes d'être méditées par tous les sociologues et les penseurs, quelle que soit l'école dont ils relèvent.

* * *

La centralisation administrative créée par Napoléon avait doté la France d'une Université officielle, sous la dépendance immédiate du Gouvernement. Mais la chute de l'Empire et le rétablissement de la vieille royauté remirent bientôt tout en question, et il s'en fallut de peu que le corps enseignant ne subît le sort de plusieurs autres institutions impériales, jugées alors pernicieuses comme leur auteur. Si l'on en croit le chanoine Garnier, l'Université entière, aux environs de 1820, se trouvait à la merci de la monarchie restaurée qui avait la plus grande envie de l'abolir. Mgr Frayssinous ne partagea pas cette opinion: il prêcha le ralliement autour de cette puissance menacée, de même que plus tard le cardinal Lavigerie, inspiré par le Saint-Siège, devait faire effort pour rallier tous les partis autour de la Troisième République.

Comme bien l'on pense, l'opposition fut vive contre l'évêque d'Hermopolis, autant qu'elle devait l'être à la fin du XIXe siècle contre le primat de Carthage. L'Eglise de France ne s'appliquait-elle pas à soutenir des forces qui allaient se tourner contre elle? Quelques hommes, et non des moindres, voyaient dans l'édifice universitaire un formidable arsenal d'armes empoisonnées. Lamen-

nais, entre autres, dénonçait Frayssinous comme un modèle de naïveté et d'imprévoyance. Mais le prélat-ministre sut tenir tête à l'orage : il croyait sincèrement à la conversion possible de l'*Alma Mater* et il y consacra sa vie. A voir les résultats qu'il obtint, il serait difficile de prétendre que son entreprise fut immédiatement couronnée de succès ; et, de nos jours, la laïcité universitaire ne fait-elle pas échec à l'influence du clergé, dans les divers ordres d'enseignement ?

Voilà un premier sujet de mûres réflexions pour ceux qui, au Canada, combattent les empiètements du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique, dans le domaine scolaire. L'histoire des méfaits de ce système leur enlèvera sans doute toute envie de renouveler chez eux une si malheureuse expérience. Après des luttes opiniâtres, les écoles sont libres parmi les Français d'Amérique, tout au moins dans la Province de Québec, et il y aurait témérité à concéder à l'Etat le moindre monopole en la matière.

* * *

Ces premières indications ne sont pas les seules qui ressortent du livre sur Frayssinous. Pourquoi tant de circulaires, de règlements, élaborés au jour le jour par le puissant ministre, sont-ils restés inefficaces ? Les directives furent respectées quant à la lettre, mais non quant à l'esprit qui les dictait. En dépit du zèle apostolique que déploya le Grand-Maître de l'Université, la plupart des professeurs et des élèves demeurèrent voltairiens ; leurs pratiques religieuses n'étaient qu'un vain formalisme, quand l'hypocrisie et le sacrilège ne s'y

mêlaient pas. En ce qui concerne les élèves, le chanoine Garnier croit découvrir la cause de ce lamentable échec dans la première éducation familiale: on sait l'état d'esprit qui avait prévalu dans les classes bourgeoises, sous la Restauration. Autre thème pédagogique proposé à l'attention des éducateurs canadiens qui prônent à bon droit la collaboration étroite de la famille avec l'école, à supposer que la première soit un foyer de vertu. Toute tentative de relèvement moral risque d'être inopérante, si l'éphèbe a été imbu de mauvais principes sous le toit paternel.

Cette loi n'a pourtant rien d'absolu. La thèse historique du chanoine Garnier ne pouvait faire état que des vérités prouvées par des documents. Mais, de nos jours, on découvre d'autres facteurs de l'irrégion et d'autres antidotes contre ce désordre. Une psychologie moins positive, plus mystique, nous a révélé de nouveaux secrets pour la préservation morale de l'enfant et du jeune homme: cette prophylaxie consiste dans une formation moins collective; l'élève reçoit une direction individuelle qui a comme effet de le convaincre solidement des doctrines religieuses, de tremper son caractère et de le soustraire par là à la tyrannie des passions, l'entourage familial et scolaire fût-il contaminé. Tout ce qu'avait obtenu le pieux abbé de Scorbiac, dès cette époque, par les retraites spirituelles prêchées dans les collèges et les lycées, nous l'obtenons sur une plus vaste échelle par la généralisation d'une méthode qui aboutit à la piété sincère. La part du divin est beaucoup plus grande qu'alors: tout jansénisme a disparu dans la distribution de la manne céleste; pour tout dire, les Sacrements sont à la base des transformations qui s'opèrent sous nos yeux.

Aussi bien, en France, le monde intellectuel évolue vers la croyance au surnaturel, même dans les établissements d'Etat. Un pareil renouveau donnerait tardivement raison à Frayssinous qui ne voulut pas détruire l'Université, malgré les sommations retentissantes de Lamennais et de ses partisans. Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire, que l'Eglise redresse les situations les plus désespérées en apparence. Mais, encore une fois, il n'y a pas lieu de lui imposer plus tard cette mission sur la terre canadienne.

* * *

On aura remarqué que Frayssinous semble avoir négligé tout ce qui intéresse l'éducation féminine : autre lacune imputable aux illusions d'alors. La femme était reléguée dans un sanctuaire de piété vaporeuse et n'était pas destinée à exercer le moindre magistère social ou familial ; à quoi bon changer les méthodes routinières qui la rendaient inapte à discuter les idées anti-religieuses de l'homme ? La gent masculine avait beau jeu : les politiciens commençaient à supporter impatiemment un ministre mitré, des professeurs ecclésiastiques dans l'enseignement secondaire et supérieure, à plus forte raison des Jésuites dans les Petits Séminaires ; le monde féminin n'eut pas voix au chapitre pour atténuer cet anti-cléricalisme à ses débuts.

Quoi qu'il en soit, si nombre d'intellectuels sont aujourd'hui meilleurs que les contemporains de Frayssinous, si la quantité a fait place à la qualité parmi les Chrétiens, si le Canada Français, en particulier, se dresse comme un bastion protecteur de l'idée religieuse en Amérique, la thèse du chanoine Garnier viendra à

l'appui des méthodes qui ont rendu possibles tous ces progrès. Elle montre clairement ce qu'il faut éviter, ce qu'il faut perfectionner pour obtenir le triomphe du catholicisme. A tous ces titres, elle sera lue avec fruit dans les deux Continents.

Abbé F. CHARBONNIER.

L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN.

Aux esprits borgnes qui ne voient nul péril à laisser affluer chez nous le capital américain, nous dédions cette page du beau livre de Maurice Muret, le *Crépuscule des nations blanches*:

« L'impérialisme nord-américain n'a rien de belliqueux. Il ne met pas en branle de grandes armées. Ses manifestations ne s'accompagnent point du tonnerre des canons, mais du son argenté, et plus agréable aux oreilles des peuples, que font les dollars en tombant dans un coffre-fort. L'impérialisme américain est l'expression suprême, au dire dédaigneux de ceux qu'il gêne, de la civilisation toute matérialiste des Etats-Unis. Admettons qu'il est d'ordre économique: c'est une épithète moins blessante et aussi exacte. L'impérialisme américain a pour initiateurs principaux les hommes d'affaires et les banquiers des centres financiers. On place des fonds dans une entreprise industrielle, située en un pays pauvre, mal administré, mal exploité, où les capitaux sont rares et les capitalistes timides. Parfois on va jusqu'à prêter des fonds au gouvernement. Après quoi l'on intervient sur le théâtre du prêt au nom du droit que s'arroge tout créancier de contrôler la gestion d'un débiteur insolvable. Ces interventions se font le plus discrètement du monde. On débarque un contingent de marins tout juste suffisant à montrer aux habitants du pays occupé que le gouvernement de Washington contrôle désormais ses destins, c'est-à-dire ses finances, et que la population y trouvera profit à condition de laisser agir cet intrus bienfaisant. Cette politique, à coup sûr habile, a obtenu en peu d'années de prodigieux résultats. D'après une statistique officielle du Département nord-américain du Commerce, les Etats-Unis possèdent dans la partie du continent située au sud de leur territoire six cent dix millions de dollars investis en fonds publics et 3 milliards 500 millions de dollars placés dans les industries les plus diverses. »

NOTES DIVERSES

VOULONS-NOUS DU FRANÇAIS?

Nous avons déjà signalé la réponse, très satisfaisante, faite par l'administration postale de Montréal à un chef de maison qui protestait contre l'emploi de l'anglais seulement dans le libellé des motifs de retour. Voici une correspondance qui n'est pas moins intéressante; elle s'est échangée au sujet de la remise d'une somme de \$0.10 perçue par erreur par les messageries du chemin de fer de l'Etat:

M. S.-O. Martin,

Agent de la Canadian National Express,
à Montréal.

Monsieur,

Je reçois de vous ce matin, avec un mandat-express, une lettre que je n'ai malheureusement pas l'avantage de comprendre. Vous serait-il possible de trouver dans votre personnel quelqu'un qui pût me la traduire en français?

Le mandat étant de \$0.10 (c'est du moins ce que je crois constater, bien que cette pièce soit rédigée elle-même en anglais), vous voudrez bien, n'est-ce pas, ne pas m'imposer la nécessité d'une longue correspondance, dont le coût ne tarderait pas à dépasser cette somme. Je dois dire cependant que je consentirai volontiers à écrire plusieurs autres lettres et même, s'il le faut, à faire le pèlerinage d'Ottawa, pour convaincre le gouvernement fédéral qu'il serait vraiment « bien gentil » (comme on dit) d'introduire parmi vos correspondanciers quelques employés de langue française.

Espérant vous lire bientôt dans la seule langue officielle que j'entende, je demeure, Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

X.

* * *

M. X.,

En ville.

Cher monsieur,

En réponse à la vôtre du 15 courant, au sujet du mandat inclus, nous vous faisons savoir que ce mandat fut émis pour couvrir un remboursement auquel vous aviez droit sur une expédition venant de Newport, Qué.

Nous nous efforçons de faire les corrections nécessaires et voyons à ce que nos clients ne soient pas surchargés même si le montant est minime.

Quant à l'allusion que vous faites de ce que notre lettre ait été rédigée en anglais au lieu de l'être en français, nous vous exprimons notre regret et nous pouvons vous dire que cela est dû non pas au fait que nous n'avons pas d'employés ou commis français, mais tout simplement à une omission de notre part.

Nous sommes heureux de vous donner cette explication dans la langue française et aussi de vous dire que ce bureau a plus de cinquante pour cent d'employés français.

Vous remerciant d'avoir attiré notre attention sur ce fait, nous demeurons, monsieur,

Vos tout dévoués,

Canadian National Express.

Par S.-O. Martin, agent.

Il ressort fort clairement de cette correspondance que les administrations de services publics, dans la province de Québec, se servent du français quand on le leur demande et ne s'en servent pas quand on ne le leur demande pas.

UNE SOCIÉTÉ HISTORIQUE RÉGIONALE.

Elle vient de se fonder aux Trois-Rivières. L'on sait quel intérêt nous attachons à ces sortes d'oeuvres: c'est l'histoire qui est la grande maîtresse de patriotisme. Nous applaudissons donc nos amis trifluviens. Il y a beaucoup à glaner dans leur vieille région historique. Avant que la grande industrie déforme par trop ce pays, il importe de lui marquer profondément son caractère français. L'entreprise réussira, car elle a pour secrétaire, et aussi pour inspirateur, croyons-nous, un jeune prêtre de beaucoup de talent et de grand zèle, l'abbé Albert Tessier, professeur de lettres au Séminaire des Trois-Rivières. Voici en quels termes, la nouvelle société lance son appel au public:

« Les amis de la région trifluvienne apprendront avec plaisir la fondation récente d'une Société historique aux Trois-Rivières. »

« Cette Société entend s'occuper, sans bruit, mais activement, de tout ce qui intéresse à un titre quelconque la vie passée de la région trifluvienne et nicolétaine. Elle se préoccupera en tout pre-

mier lieu de recueillir, grouper et classer tous les documents qu'il lui sera possible de dénicher. Ces documents, elle compte en partie sur la bienveillance et la collaboration du public pour se les procurer.»

« La nouvelle Société lance donc un appel pressant au public et en particulier à tous les Trifluviens ou descendants de Trifluviens qui auraient en leur possession des pièces historiques susceptibles d'éclairer les divers aspects de notre histoire locale. Tout document de cette nature, si minime soit-il, sera reçu avec une vive reconnaissance. Souvent des pièces historiques peuvent, prises séparément, paraître négligeables, mais une fois groupées et classées, elles constituent rapidement une documentation solide et précieuse.»

« La Société trifluvienne d'histoire locale recevra surtout avec une gratitude et un plaisir tout particuliers les documents qu'on pourra lui adresser touchant l'histoire si riche et si variée de la Cité trifluvienne, histoire presque aussi ancienne que celle de la civilisation française en Amérique, puisque dans huit ans, Les Trois-Rivières célébrera son troisième centenaire! »

PAROLES DE CHEF.

Nous empruntons à la *Vérité* de Winnipeg, ces fières paroles que Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, prononçait récemment au Congrès canadien-français du Manitoba. Ces paroles sont de la solide monnaie d'or qui mérite d'obtenir circulation, dans la province de Québec, comme ailleurs. Mgr Béliveau n'est pas seulement un redresseur de torts; c'est, parmi nous, un redresseur d'échines:

« Monseigneur reprend le mot de M. Doucet: « Ce qui nous réunit ici, c'est le souci de l'âme de nos enfants. » Nos enfants sont menacés dans leurs intérêts éternels aussi bien que nationaux, car, dit Mgr l'archevêque avec vigueur, « ma conviction profonde, basée sur une longue expérience, c'est que la langue est, dans les circonstances particulières où nous vivons, la sauvegarde de la foi. » On pourrait discuter sur ce point, surtout si l'on ne tient pas compte des contingences, mais ici le fait s'impose; nous, qui sommes de langue française et de foi catholique, devons vivre dans un milieu protestant et anglais, et notre langue nous protège contre les infiltrations étrangères à notre foi. »

« Si l'inverse existait et que les Français fussent la majorité en étant protestants, il faudrait dire aux Anglais catholiques de conserver jalousement leur langue pour se préserver contre l'influence indifférente ou hérétique. »

« Nous avons l'exemple de tant des nôtres qui se sont perdus en se faisant Anglais et sont devenus les victimes des mariages mixtes ou de l'indifférence. »

« Monseigneur termine en faisant un appel éloquent à la fierté personnelle et nationale. Ayons la fierté de citoyens libres dans un pays libre, dit Sa Grandeur. Honte à ceux des nôtres—le cas s'est vu—qui défendent à une institutrice d'enseigner le français dans son école fréquentée par des petits Canadiens français. Il ne faut jamais s'habituer à se faire traiter comme une race secondaire dans ce pays qui est le nôtre; c'est indigne des ancêtres qui ont signé le pacte fédératif, pacte qui nous faisait les égaux des fils de sang anglais. Sortons de ces assises avec la résolution renouvelée d'être toujours à la hauteur de ceux qui furent admis au pacte fédératif avec nous. »

L'EUCCHARISTIE ET LES CLASSES DIRIGEANTES.

(Extrait du discours prononcé au Congrès Eucharistique de Chicago par M. Antonio Perreault, avocat, professeur à l'Université de Montréal. Ce discours sera publié en brochure et mis en vente à notre librairie.)

L'urgence de se dévouer

L'Eucharistie, école de respect et d'amour, enseignera aux classes dirigeantes à la fois l'art d'obéir et l'art de commander. Elles apprendront surtout à l'école de Jésus-Christ l'urgence de se dévouer. Sa manière de diriger fut de servir, de s'asservir au bien des inférieurs, de leur témoigner une constante sollicitude. A son exemple, les hommes aisés et cultivés se souviendront que leur classe dirigeante doit se faire servante, servante des intérêts supérieurs de la société, servante des êtres si nombreux que les conditions modernes exposent à tant d'inquiétude, à tant d'épreuves et de misères.

Les politiques comprendront que si le peuple les place à la direction des affaires publiques c'est pour assurer à la société civile l'ordre, la paix, le progrès par le développement des inté-

rêts matériels, mais aussi pour faire servir le pouvoir dont ils sont munis, à maintenir les forces spirituelles qui, seules, assurent aux individus la réalisation de leur fin supérieure et éternelle.

Les patrons, chefs d'industrie ou de commerce, ne voudront plus spéculer à même les forces de leurs aides. Ils songeront davantage aux conséquences, heureuses ou néfastes, que le travail de l'usine, du magasin, du bureau, apporte à l'existence de l'ouvrier ou de l'employé, à celle de sa famille, à leur vie physique, mentale et morale.

Aux hommes et aux femmes voués à la formation de la jeunesse apparaîtra plus urgente la nécessité d'orienter l'enfant dans le chemin où marcha le Christ afin que cette âme prenne de bonne heure le pli de relier son oeuvre à des fins de haute utilité sociale et d'éternelle portée.

Les hommes de science, physiiciens et chimistes, chirurgiens et médecins rechercheront la parcelle de vie spirituelle que recouvre la matière; ils reconnaîtront les exigences qu'il y a de maintenir le monde physique, la nature inerte ou sensible, dans son rôle de serviteur des aspirations élevées de l'âme humaine.

Les maîtres de la vie intellectuelle et sociale

Jésus-Christ sera d'un particulier secours à ceux qui se préoccupent d'orienter le vie intellectuelle ou sociale des individus. Quelles fins poursuivront les artistes et les écrivains? Un artiste, demande Paul Claudel, qui ne croit pas en Dieu aujourd'hui, qui ne travaille pas uniquement pour la gloire de Dieu, pour qui va-t-il travailler? Peut-il oublier que si la religion ne crée pas en nous de nouvelles facultés, elle bonifie l'usage de celles que nous avons? A quel idéal journalistes et ceux qui les emploient se soumettront-ils? Comment resteront-ils fidèles par exemple aux données si sages et si nécessaires que Monseigneur l'administrateur de Montréal, Monseigneur Georges Gauthier, rappelait récemment aux éditeurs de son diocèse? Quelles idées convient-il de communiquer chaque jour aux lecteurs et quels faits est-il permis de leur raconter? C'est en méditant l'enseignement du Christ, en songeant aux conséquences des paroles et des écrits, aux responsabilités attachées aux meneurs de foule que journalistes et propriétaires comprendront le rôle bienfaisant ou désastreux qu'ils peuvent tenir en un pays.

La législation et Jésus-Christ

En se mettant à l'école de Jésus-Christ, les législateurs, les juges, les magistrats, les avocats reconnaîtront que le droit, même dans sa partie la plus technique, reste dominé par la loi morale qui, depuis des siècles de christianisme, régit les âmes des peuples occidentaux. Un professeur de la Faculté de droit de Paris, Georges Ripert, publiait récemment un livre de haute portée juridique où il démontre qu'il est faux de soutenir que le monde moderne ait réussi à créer un droit qui se suffise à lui-même. Il soutient que même aujourd'hui le droit tire sa lumière et sa force de la loi morale, ne comprenant pas par ces mots, un vague idéal de justice, mais cette loi précise qui régit les sociétés occidentales depuis Jésus-Christ et qui est respectée parce qu'elle est imposée par la foi, la raison, la conscience. Combien il est urgent de rappeler en Amérique, aux Etats-Unis comme au Canada, et même dans la province de Québec, ces théories du professeur français, de redire à nos législateurs, à nos juges, à nos avocats, à tous les juristes que le droit en de nombreux domaines ne réalise son but et ses fins que lorsqu'il prête son appui à des règles morales, que, par exemple, le droit réalise l'objet de la morale chrétienne lorsqu'il sanctionne le devoir de secours entre les conjoints, organise la protection de l'enfance, interdit le contrat immoral ou l'enrichissement sans cause, lutte contre la licence des moeurs, assure la justice dans la répartition de l'impôt, proclame l'observance du dimanche, défend l'abus des droits, protège l'ouvrier contre l'exploitation par le patron. Dans le désarroi des idées, dans le bouleversement social causé par la guerre et la vie moderne, il faut une discipline ferme. Le droit peut être un régulateur, un mécanisme qui arrête les abus, un ensemble de préceptes qui aident efficacement les hommes à maintenir parmi eux l'ordre et la paix. Mais la loi n'est une force bienfaisante que si elle demeure imprégnée d'idéal, et ne brise pas les liens qui la doivent rattacher aux idées morales.

Que toutes ces diverses catégories sociales se remettent à l'école de Jésus-Christ, et c'est tout un renouveau qui s'ensuivra dans notre société américaine. Celle-ci retrouvera l'unité, l'unité dans ses idées, ses sentiments, ses efforts.

N'ÉLISONS QUE DES NÔTRES.

Nous republions le mot d'ordre que donnait l'Action française à la veille des dernières élections fédérales. Il garde toute son opportunité.

« A la veille des élections fédérales, il nous paraît opportun de rappeler ici ce que nous écrivions dans l'*Action française* de mars 1924 (vol. XIe, pp. 191-192) : « Prêtez aux pauvres, cela s'appelle proprement de la charité... mais être pauvre et prêter aux grands riches, sans espoir de retour, pour le simple plaisir de vanter sa générosité, ou de se faire brimer par le riche, cela s'appelle, en bonne langue française, de la bêtise. Etre une minorité dans le parlement de son pays, invoquer volontiers sa faiblesse numérique pour s'excuser de ne pas résister au fanatisme, puis sacrifier pourtant des collègues électoraux à des adversaires ou à des indifférents, et célébrer ensuite sa libéralité, cela s'appelle doubler la bêtise de la trahison. »

Voilà bien de quels noms il faut appeler ce que les vulgaires politiciens veulent nous faire prendre pour de la générosité. Sait-on que, dans le dernier parlement, ne siégeaient à Ottawa, sur 65 députés québécois, que 53 Canadiens français? Dans le prochain parlement fédéral le nombre total des députés passera de 235 à 245: ce qui veut dire une nouvelle diminution proportionnelle de la représentation du Québec. Nous n'avons donc plus un homme à sacrifier. N'écoutons plus les sophismes des politiciens. Un peuple se doit d'être juste envers soi-même avant d'être charitable envers les autres. Que les électeurs canadiens-français n'élisent que des députés canadiens-français. Qu'ils les choisissent bien: intelligents, cultivés, patriotes, homme de caractère. Minorité catholique et française, nous n'avons plus le droit d'être inférieurs, où que ce soit.

(L'Action française.)

UN GOUVERNEUR CANADIEN.

La lettre suivante n'a pas été écrite au nom de *L'Action française*, mais nous n'hésitons nullement à faire nôtre la proposition de notre secrétaire-général, quant au choix d'un gouverneur canadien pour le Canada. Et voilà pourquoi nous lui donnons la publicité de la revue.

Montréal, le 30 juin 1926.

M. W.-L. Mackenzie King, député,
Chambre des députés, Ottawa.

Monsieur le député,

Le pouvoir discrétionnaire exercé par lord Byng, en sa qualité de gouverneur, quand ce dernier vous refusa la dissolution que vous demandiez, dépassant les prérogatives du roi d'Angleterre, ne devrait pas être toléré par les Canadiens. Comme votre parti en fut victime, il est tout désigné, il me semble, pour revendiquer hautement pour le Canada l'interprétation des prérogatives anglaises.

L'occasion n'est-elle pas favorable d'en profiter pour réclamer encore au bénéfice de notre pays une autre prérogative, celle d'un gouverneur canadien, comme cela se pratique déjà en Irlande?

Un ministre anglais et protestant, de Montréal, me demanda un jour de m'attacher à cette revendication. L'opinion est peut-être mieux préparée que l'on ne pense sur ce sujet.

L'interprétation constitutionnelle d'un membre de la Chambre des lords d'Angleterre s'attribuant, en qualité de gouverneur, un pouvoir discrétionnaire, que le roi ne possède même pas, sur l'avis du premier ministre d'une Puissance autonome, a quelque chose de profondément humiliant, dont il faudra éviter la répétition à l'avenir. Si la conduite d'un premier ministre est reprehensible en demandant une dissolution de la Chambre, c'est à l'électorat canadien de le dire.

Votre tout dévoué,

(Signé) Anatole Vanier.

LIVRES ET REVUES

LE SIGNE SUR LES MAINS, par Émile Baumann.

Tout le monde voudra lire le dernier roman d'Émile Baumann, le *Signe sur les mains*. Ce romancier a déjà grande et honorable vogue chez nous. Son *Saint Paul* l'a définitivement classé parmi

¹ En vente à la *Librairie d'Action française ltée*, 1735, St-Denis.

les maîtres de la pensée catholique et française. Son dernier roman, d'une simplicité et d'une émotion presque raciniennes, marque une cime dans l'art de l'écrivain. Et cette cime est peut-être celle des chefs-d'oeuvre. Voici, du reste, le bel éloge qu'en fait Orion dans l'*Action française* de Paris :

« Le nouveau roman d'Emile Baumann témoigne d'une audace qui, chez lui, ne surprend pas. »

« Un jeune survivant de la guerre, auquel un sublime camarade de tranchées a comme légué impérativement sa vocation sacerdotale une minute avant de recevoir la mort, doit-il prendre pour appel de Dieu un ordre aussi prudent? Il ne s'était pas senti jusqu'alors d'attrait vers l'autel. Une tout autre flamme le possède et son amour est partagé. Mais des conjonctures extérieures peuvent s'ajouter à l'intime penchant, même y suppléer, surtout quand sévit la pénurie de prêtres, qui est une des plaies de cette époque. »

« L'intérêt commun, dans la primitive église, faisait bien imposer l'action du sacerdoce, ou même de l'épiscopat, à de tout jeunes hommes pourvu qu'ils fussent signalés par leur savoir et leur vertu. Pour mettre en roman un pareil sujet, pour faire d'une telle question un roman qui soit un roman, et sans nullement dégrader un si haut problème, il faut joindre la maîtrise dans l'art romanesque à une singulière intrépidité de talent. Ce n'est pas ici qu'on sera étonné de trouver ces rares mérites et leur plus rare union chez Emile Baumann. Mais on dira qu'il n'avait encore rien fait d'aussi accompli que le *Signe sur les mains* (chez Grasset). »

« La structure et, si l'on peut dire, la mise en personnages, sont de premier ordre. Des tableaux admirables, au relief desquels le contraste ajoute, s'incorporent strictement à une trame très dramatique. Le style est plus châtié que dans aucune oeuvre de la même main, et, toutefois, non moins naturel. Sa concision, sa sobre richesse en sentiments et grandes pensées, mériteraient qu'on se récrie, si la puissance du récit laissait le loisir d'y faire attention. L'atmosphère morale qui règne aujourd'hui dans une élite de la bourgeoisie catholique y est notée, dans sa nuance propre, avec une sûreté parfaite, mais ce précieux accessoire est à son rang. De même la peinture des caractères. Oeuvre où l'art est consommé, bien que jailli d'un coeur frémissant. »

**LE CARILLON, magazine théâtral, musical et littéraire
illustré, organe de la bonne chanson.**

« Le Carillon » est publié à Montréal, « avec la collaboration de poètes, chansonniers, artistes et musiciens, sous la direction de Chs Marchand ». C'est un nouvel effort de propagande que tente chez nous la bonne chanson, « celle que l'on peut chanter en famille, au coin du feu . . ., celle qui peut pénétrer sans crainte dans nos pensionnats de jeunes filles et de jeunes gens ». « Le Carillon », disent encore ses fondateurs, « s'efforcera, d'être une revue bien vivante, avec du souffle, des nerfs, du sang nouveau et du tempérament. Une revue où les bonnes et belles chansons des deux France, l'Ancienne et la Nouvelle, entremêleront leurs mélodies et leurs accents. Une revue alerte, courageuse et propre, où la chanson n'aura pas besoin de hoqueter pour se faire applaudir ».

Que le « Carillon » demeure fidèle à ce programme et il méritera de vivre. La chanson n'est pas, après tout, chose si méprisable; s'est un merveilleux instrument de propagande populaire. Chanter comme se le proposent les fondateurs du « Carillon », cela devient une oeuvre et qui a droit à l'encouragement de tous les gens de bien. Pour sa part, l'*Action française* ne saurait être indifférente à une entreprise qui nous débarrassera de la chanson sale ou simplement niaise, anglaise, américaine ou nègre. Tout ce qui aide notre peuple à rester français et honnête, trouvera ici des applaudissements. Le chanteur Marchand a certainement du ton, de l'allant, du tempérament. Qu'il garde de l'aile à sa chanson. Nous lui dirons même: qu'il n'accepte pas trop souvent de la traduire en anglais. D'abord parce qu'une vraie chanson française ne se traduit pas et qu'ensuite c'est le chanteur français que les Anglais eux-mêmes veulent entendre. On se figure mal un Botrel chantant en allemand ou en anglais, « Par le petit doigt. . . » ou le « Petit Grégoire ».

LA SEMAINE SOCIALE DU CANADA.

Voici le jugement que le Père Henri du Passage porte sur notre dernière Semaine sociale, dans les Etudes du 5 juillet 1926.

Pour sa sixième session, la Semaine sociale canadienne, tenant ses assises à Trois-Rivières, a pris pour sujet de ses travaux la Justice. Tous les aspects de la doctrine catholique sociale conti-

nuent ainsi à être méthodiquement envisagés, étudiés, dans ces leçons d'outre-mer qui se déroulent parallèlement à celles que chaque année ramène aussi en France.

Les Semaines sociales de chez nous ont, voici cinq ans, abordé un thème analogue à celui de la dernière session canadienne. C'était à Toulouse, en 1921, l'examen, dont nous avons parlé ici même, de « l'injustice dans les relations économiques ». Si l'on compare les deux comptes rendus, l'on apercevra l'unité de doctrine dans la diversité du détail.

En France, le sujet était plus circonscrit, il devait prêter à des applications plus nombreuses. On sent qu'il faut faire face à une situation plus complexe, à des problèmes plus spécialisés. Au Canada, l'exposé des principes tient une large place, avant d'en venir à des applications, à des besoins qui restent ceux d'un pays relativement neuf. Mais combien les professeurs et les auditeurs sont avisés d'approfondir des questions qui partout se posent et que la vie compliquera sans doute chez eux comme chez nous. Ainsi se forme et se recrute l'élite sociale qui sera capable de dire les mots opportuns et de faire les gestes de la justice, libérée des ignorances et des égoïsmes.

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

COMMENT RÉDUIRE LE COÛT DU LIVRE CANADIEN?

D'aucuns se plaignent du coût élevé du livre canadien. Ceux qui en gémissent le plus, sont parfois les plus coupables: ce sont eux qui naturellement achètent le moins de volumes.

Or, si le livre canadien se vend plus cher que le livre importé, cela ne provient pas exactement de la dépréciation du franc belge ou français, ni de l'incompétence de nos imprimeurs, ni du coût excessif de notre main-d'oeuvre, ni des profits outrés des libraires, mais, à la vérité, du *tirage trop restreint* que l'éditeur peut se permettre et des *risques trop fréquents* qu'il est contraint d'affronter pour chacune de ses éditions.

DEUX MOYENS.

Il n'y a que deux moyens utiles à réduire le coût du livre canadien. Ou bien fournir à nos éditeurs une clientèle assez nombreuse pour lui permettre un tirage moyen d'au moins cinq mille exemplaires par édition. Ou bien, lui *assurer* un minimum de *vente certaine* et rapide d'au moins *mille exemplaires* à chaque nouvelle édition.

Or, l'état d'esprit actuel de notre classe instruite, ne nous permet pas de compter sur une large diffusion du livre canadien, avant plusieurs années de réformation et de préparation.

NOTRE RÉOLUTION.

Aussi, comme la *Librairie d'Action française* lée est fermement résolue à obtenir la réduction du coût du livre canadien, avons-nous opter pour le second moyen.

A cette fin, nous voulons développer à son maximum notre *service d'envois d'office* ou abonnement à nos éditions.

C'est dans l'intérêt du lecteur canadien que nous avons organisé ce service et en désirons le développement. Si l'on veut bien répondre généreusement à notre demande, nous promettons, en retour, d'offrir aux lecteurs canadiens de forts jolis volumes, de première valeur au triple point de vue intellectuel, moral et matériel, à des prix relativement moins élevés que ceux du livre importé. L'objet que nous poursuivons n'est pas chimérique. Il suffit que l'auteur, le lecteur et l'éditeur de chez nous se donnent la main pour obtenir le succès visé. Que le quart ou le cinquième seulement des lecteurs de notre revue, s'abonnent à notre service d'envois d'office et déjà nous serons en état d'accorder des réductions surprenantes.

NOUS PRENONS LES DEVANTS.

Nous avons même pris les devants. En effet, nous publions ce mois-ci, une nouveauté (*Estampes*, par Henri d'Arles), volume d'environ 260 pages, format 5 x 7½, papier et couvert beaucoup supérieur à ceux du livre importé, que nous vendons seulement 60 sous l'exemplaire. Et notre ambition est de produire des volumes de cette valeur pour 50 sous l'exemplaire. Lecteur, notre succès est entre vos mains et les résultats sont à votre grand avantage. Con-

sultez-bien le mode d'abonnement à notre service d'envois d'office et les récompenses offertes à nos propagandistes. Vous y trouverez votre profit.

RÉCOMPENSE GRATUITE, VALEUR \$9.00.

Notre service d'envois d'office consiste à expédier franco, au fur et à mesure de leur parution, chaque nouveau volume que nous éditons mensuellement.

Pour s'abonner à ce service, il suffit de nous donner son nom et son adresse en remplissant la formule indiquée plus bas.

Les avantages de ce service consistent à épargner au lecteur :

- 1o Le souci de guetter la nouveauté canadienne;
- 2o Le risque de l'échapper ou de l'atteindre en retard;
- 3o L'ennui d'écrire à la parution de chaque nouveau volume;
- 4o Les frais de correspondance et d'expédition, etc., etc.

En recueillant douze nouveaux abonnements au service d'envois d'office (d'après la formule ci-dessous) vous avez droit à un abonnement personnel gratuit à ce même service, soit à une récompense d'environ douze volumes, valeur d'au moins \$9.00.

Pouvez-vous, dans ces conditions, refuser de nous apporter douze nouveaux abonnés?

FORMULE D'ABONNEMENT aux ENVOIS D'OFFICE.

Veillez m'inscrire comme abonné à votre service d'envois d'office par lequel vous vous engagez à nous expédier franco au fur et à mesure de leur parution chaque volume nouveau que vous éditez mensuellement. Je m'inscris pour.....(nombre) exemplaire..... et acquitterai votre facture à la réception des volumes.

Nom.....

Adresse.....

En vous inscrivant aujourd'hui, vous avez droit à une remise de 10% sur les quatre nouveautés suivantes:

« Le Filleul du Roi Grolou », M. C. Daveluy.....	\$0.75
« La Moisson Nouvelle », B. Lamontagne-Beauregard	.75
« La fin d'un traître », Eugène Achard.....	.25
« Estampes », Henri d'Arles.....	.60

AUTRES RÉCOMPENSES EXCEPTIONNELLES.

On pourra lire en dernière page de couverture, les détails d'un concours d'abonnement, avantageux et facile, organisé dans le dessein de propager *notre revue*. L'oeuvre de l'*Action française* s'accomplit depuis dix ans. A l'occasion de son dixième anniversaire qui refuserait de travailler à la diffusion de saines doctrines qu'elle préconise? Le concours, dont on voudra bien consulter les conditions, est la méthode la plus captivante de prouver sa reconnaissance. Nous attendons avec confiance les résultats heureux qui ne manqueront de nous consoler.

POUR VOS LOISIRS D'ÉTÉ.

Ne manquez pas de bénéficier des aubaines suivantes, en vigueur pendant la saison des vacances seulement:

	<i>chacun à la doz.</i>	
Classiques pour tous (Série verte Tallandier)....	\$0.05	\$0.50
Classiques pour tous (Hatier).....	.08	.75
Collection Foyer-Roman15	1.25
Collection Bijou (broché)15	1.25
Collection Bijou (relié)25	2.50
Collection La Liseuse15	1.75
Collection Familia (Cartonné).....	.30	3.50
Bibliothèque de Ma Fille (broché).....	.45	5.00
Bibliothèque de Ma Fille (relié).....	.60	7.00
Série Plon (Reliure de Bib. paroissiale).....	.50	6.00

(Voir détails, titres et noms d'auteur, aux pages 9, 10, 11 et 12, des pages d'annonces à la fin de la revue.

VARIÉTÉS FRANÇAISES.

Nous pouvons encore consentir de réels sacrifices sur les quelques titres suivants. Aux intéressés de ne pas manquer nos ventes d'occasion.

Études Sociologiques à 75 sous.

Principes d'Economie Sociale (Fallon).

Confins de la Science et de la Foi (abbé Moreux).

De la Science à l'action (Henri Delattre).

Etudes de la Philosophie de Malebranche,

Le Président Wilson et le règlement franco-allemand.

L'Angleterre et Nous (Charles Gautier).

Précis de Sociologie (Pareto).

Paul Bureau (L'Homme et le Sociologue).

Romans à 60 sous.

La Brière (Alph. de Chateaubriand).

Aimée Villard (Chs. Silvestre).

L'Enfant de la Victoire (Frs. Duhoureaux).

La Guerre des femmes (Ant. Rodier).

La Muraille de Fer (Omer Chevalier).

Divers à 50 sous.

L'Hécatombe (Léon Daudet).

Vers le Roi (Léon Daudet).

De Moloch à Minerve (Léon Daudet).

Oeuvres choisies de Schmid.

Le Retour de Barrès à ses morts (Henri Bordeaux).

Les soirées du Grammaire-Club (J. Boulenger et A. Therive).

Entretiens sur la grammaire française (Hermant).

Spécial à 30 sous.

Le Nouveau Testament (Filion).

Roman sur la prochaine guerre 1935 (C. Meillac).

Le Felibrige (Emile Ripert).

Vie de S. Joseph (Alf. Louwyck).

Le mois de S. Joseph (Mgr J. Dabert).

Mme Th. Benzon (Paul Fliche).

Spécial à 20 sous.

Les Femmes de France (21 études en 21 volumes. Une étude par volume. \$4.00 pour la série complète).

Merveilles de la vie animale.

Merveilles de la vie végétale.

Croquis entomologiques.

Les Congrès Eucharistiques internationaux.

Histoire de la Pédagogie (Ls Riboulet).

Nous venons de recevoir « l'Histoire de la Pédagogie », de Riboulet. « Ce volume est indispensable aux professeurs qui ont le souci de l'éducation », a dit un critique. \$2.00 l'exemplaire *franco*. Albert LÉVESQUE, *gérant*.

TABLE DES MATIÈRES ¹

JANVIER

	PAGE
<i>Notre dixième année: Mot d'ordre—L'ACTION FRANÇAISE.....</i>	3
<i>L'importance du capital humain: Edouard MONTPETIT.....</i>	5
<i>Le Père Louis Lalande, s. j.: * * *</i>	22
<i>De notre histoire littéraire: Henri D'ARLES.....</i>	27
<i>Le Scoutisme: Adélaré DUGRÉ, s. j.....</i>	32
<i>Le trésor de l'Île-aux-Noirs: Abbé F. CHARBONNIER.....</i>	49
<i>Comme jadis — Louis DELIGNY.....</i>	53
<i>Livres et revues — Hermas BASTIEN.....</i>	57
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER.....</i>	60

FÉVRIER

<i>Pour que grandisse l'Action française: Mot d'ordre — L'ACTION FRANÇAISE</i>	65
<i>La défense de notre capital humain: Ses ennemis moraux — Adélaré DUGRÉ, s. j.....</i>	66
<i>Un noble centenaire — * * *</i>	80
<i>Olivar Asselin — * * *</i>	81
<i>Deux recueils de poésies — Abbé F. CHARBONNIER.....</i>	88
<i>Vos doctrines?... — Erdras MINVILLE.....</i>	95
<i>Headwaters of Canadian Literature — Jean VALLIÈRE.....</i>	110
<i>Livres et revues — Hermas BASTIEN.....</i>	119
<i>La vie de l'Action française — Jacques BRASSIER.....</i>	122
<i>Notes diverses — * * *</i>	125
<i>Courrier de la librairie — Albert LÉVESQUE.....</i>	127

MARS

<i>L'hygiène morale: Mot d'ordre — L'ACTION FRANÇAISE.....</i>	129
<i>La défense de notre capital humain: Ses ennemis — Dr Joseph BAUDOIN</i>	130
<i>Un sociologue — Hermas BASTIEN.....</i>	147
<i>Une nouvelle révélation — Henri D'ARLES.....</i>	152
<i>Vos doctrines?... — Léon LORTIE.....</i>	170
<i>Au soir des cinquante ans — Jean BRUCHESI.....</i>	178
<i>Un fier succès: notre concours de citations — BERTAL.....</i>	186
<i>La vie de l'Action française — Jean TAVERNIER.....</i>	187
<i>Littérature canadienne — Albert LÉVESQUE.....</i>	192

¹ N. B. — Nous avons malheureusement oublié d'insérer, dans notre livraison de juin, la table des matières pour le Vol. XV de la Revue. Nous réparons partiellement notre oubli ce mois-ci. Ceux qui font relire l'Action française, n'auront qu'à détacher cette dernière feuille, pp. 63-64, et à la remettre à sa vraie place.

AVRIL

	PAGE
<i>Dollard des Ormeaux</i> — Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.....	193
<i>La défense de notre capital humain: L'émigration à la ville</i> — Jean-Charles MAGNAN	195
<i>Un apôtre de la bonne presse</i> — Abbé Philippe PERRIER.....	205
<i>Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus</i> — Antonio PERRAULT.....	209
<i>Les patriotes de 1837 et les châtiments de l'Eglise</i> — Lionel GROULX, ptre	217
<i>Vos doctrines?...</i> — René CHALOULT.....	232
<i>La fête de Dollard</i> — Jacques BRASSIER.....	244
<i>Les dix ans de l'Action française</i> — * * *	246
<i>La vie de l'Action française</i> — Jean TAVERNIER.....	249
<i>Vie de la Librairie</i> — Albert LÉVESQUE.....	253

MAI

<i>Pavoisons aux couleurs nationales: Mot d'ordre</i> — L'ACTION FRANÇAISE	257
<i>La défense de notre capital humain: Le réservoir de la race</i> — Esdras MINVILLE	258
<i>Garneau</i> — Henri d'ARLES	277
<i>L'Île aux Tourtes</i> — Louis DELIGNY.....	287
<i>Les patriotes de 1837 et les châtiments de l'Eglise</i> — Lionel GROULX, ptre	294
<i>Vos doctrines?...</i> — Harry BERNARD.....	312
<i>La vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	319

JUIN

<i>Les sociétés historiques paroissiales: Mot d'ordre</i> — L'ACTION FRANÇAISE	321
<i>L'aide de l'Etat à l'Agriculture</i> — Charles GAGNÉ.....	322
<i>Baltus le Lorrain</i> — Gaillard DE CHAMPRIS.....	336
<i>Les patriotes de 1837 et les châtiments de l'Eglise</i> — Lionel GROULX, ptre	347
<i>Vos doctrines?...</i> — Adjudant ARCAND.....	355
<i>Etudes floristiques sur la région du Lac Saint-Jean</i> — P. Louis- MARIE, o. c.....	361
<i>La fête de Dollard</i> — Hermas BASTIEN.....	368
<i>Notes diverses</i> — * * *	371
<i>Livres et revues</i> — * * *	374
<i>La vie de l'Action française</i> — Jacques BRASSIER.....	375
<i>Partie documentaire</i> — * * *	379
<i>Vie de la Librairie</i> — Albert LÉVESQUE.....	382